



CTB

المملكة المغربية
Royaume du Maroc



وزارة الفلاحة والصيد البحري
Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime

RAPPORT FINAL

REHABILITATION ET DEVELOPPEMENT DES OASIS DE TATA MOR0603111



Table des matières

TABLE DES MATIERES	2
FICHE D'INTERVENTION	4
APPRECIATION GENERALE	5
PARTIE 1 : RESULTATS ATTEINTS ET ENSEIGNEMENTS TIRES	6
1 APPRECIATION DE LA STRATEGIE D'INTERVENTION	6
1.1 CONTEXTE	6
1.2 CHANGEMENTS SIGNIFICATIFS DANS LA STRATEGIE D'INTERVENTION	9
2 RESULTATS ATTEINTS	11
2.1 MATRICE DE MONITORING	11
2.2 ANALYSE DES RESULTATS	12
3 DURABILITE	21
4 APPRENTISSAGE	24
4.1 ENSEIGNEMENTS TIRES	24
4.2 RECOMMANDATIONS	24
PARTIE 2 : SYNTHESE DU MONITORING (OPERATIONNEL)	25
1 SUIVI DES DECISIONS PRISES PAR LA SMCL	25
2 DEPENSES	26
3 TAUX DE DECAISSEMENT DE L'INTERVENTION	29
4 PERSONNEL DE L'INTERVENTION	31
5 MARCHES PUBLICS	32
6 ACCORDS D'EXECUTION	36
7 ÉQUIPEMENTS	37
8 CADRE LOGIQUE ORIGINAL TIRE DU DTF :	40
9. MATRICE DE MONITORING COMPLETE	41

ACRONYMES

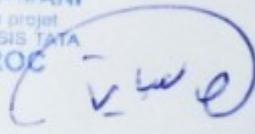
AFD	Agence Française de Développement
ANDZOA	Agence Nationale de Développement de zones Oasiennes et de l'Arganier
ANO	Avis de Non Objection
APDS	Agence pour la promotion et le Développement Economique et Social des Provinces du sud
APP	Agence pour la Promotion de Partenariat
AUEA	Association des Usagers d'Eau Agricole
CMV	Service de Mise en Valeur
COFIL	Comité de pilotage
CRP II	Centre Régional Pilier
CT	Centre de Travaux
CTB	Coopération Technique Belge
DPA	Direction Provinciale de l'Agriculture
DSS	Direction des Stratégies et des Statistiques
DTF	Document Technique et Financier
FDA	Fond de Développement Agricole
FIT	Financial Informatif Tool
GIE	Groupement d'Intérêt Economique
HCEF	Haut-Commissariat des Eaux et Forêts
INDH	Initiative Nationale de développement humain
INRA	Institut National de Recherche Agronomique
M&E	Monitoring et évaluation
MAPM	Ministère de l'Agriculture et des Pêches Maritimes
MCA	Millenium Challenge Account
MEMEE	Ministère de l'Energie, de l'Eau et de l'Environnement
MEN	Ministère de l'Education Nationale
Monop	Monotoring Opérationnel
ONCA	Office National du Conseil Agricole
OP	Organisations Professionnelles
ORDA	Office Régionale de Développement Agricole
PAM	Plantes Aromatiques et Médicinales
PGE	Plan gouvernemental de l'Egalité
PMV	Plan Maroc Vert
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
SCA	Service du Conseil Agricole
SIG	Système d'Information Géographique
SMCL	Structure mixte de concertation locale
SMOP	Service de Mise en Œuvre des Projets

Fiche d'intervention

Nom de l'intervention	Réhabilitation et Développement des Oasis de Tata
Code de l'intervention	MOR0603111
Localisation	Maroc, Province de Tata : communes rurales de Tigmert, Adiss, Oum El Guerdane
Budget	3.070.204 Euros dont 1.992.134 Euros contribution Belge et 1.078.070 Euros contribution Marocaine
Institution partenaire	Ministère de l'Agriculture et de Pêches Maritimes
Date de démarrage de l'intervention/Ouverture du comité de pilotage	19 décembre 2006
Date de fin de la convention spécifique	18 décembre 2014 (une année de prolongation)
Groupes cibles	Populations locales (hommes/femmes), acteurs locaux, PNGs et organisations professionnelles
Impact¹	Contribuer à la sauvegarde et à la valorisation des potentialités économiques et écologiques des oasis marocaines
Outcome	La réhabilitation des oasis de l'annexe d'Adiss à travers le développement de systèmes d'exploitation viables et écologiquement durables, est engagée avec les populations locales
Outputs	<ol style="list-style-type: none"> 1. les capacités stratégiques et d'intervention des services locaux et de la société civile sont renforcées 2. la lutte contre la désertification est renforcée 3. la valorisation et la diversification des produits du terroir sont consolidées
Budget total de l'intervention	1.992.134 Euros
Période couverte par le rapport	2014-09-10

¹ L'impact équivaut à l'objectif général, l'outcome à l'objectif spécifique et l'output au résultat

Appréciation générale

<p>Décrivez votre appréciation générale de l'intervention (max. 200 mots) :</p>	<p>Décrivez votre appréciation générale de l'intervention (max. 200 mots) :</p>
<p>La gestion de l'eau est abordée avec pertinence au niveau des palmeraies traditionnelles. Ses difficultés de gestion sont surmontées dans le cadre de ce projet, un nouveau mode gestion collective plus économique.</p> <p>Une considération notable de l'approche Genre dans le choix des activités en faveur des femmes en difficultés.</p> <p>Un grand intérêt est accordé aux activités génératrices agricoles et para agricoles artisanales. une niche à mieux développer dans les prochains projets.</p> <p>Une distinction notée du projet en ce qui concerne le rapprochement des bénéficiaires à la direction du projet par la mise en place d'une équipe d'animation de terrain.</p>	<p><i>Le projet se réalise dans une région reculée, vulnérable, dans un contexte de dégradation alarmante des oasis sous l'effet de la désertification de l'espace vitale de la population résidente.</i></p> <p><i>Les interventions optées, dans le cadre de ce projet, s'estiment satisfaisantes en vue d'atténuer ce phénomène de désertification autour d'une meilleure utilisation de la ressource « eau », sa disponibilité, son économie et son nouveau mode de gestion collective. une dynamique de restauration des oasis est engagée.</i></p> <p><i>Le pilotage du projet, avec une équipe restreinte réactive, a pu intégrer avec succès l'outil SIG pour la visualisation, la spécialisation et la planification de ses activités.</i></p> <p><i>La composante valorisation et commercialisation des dattes est une niche à développer autour du futur projet d'accompagnement des GIE autour des unités de conditionnement des dattes déjà mis en place dans le cadre du MCA.</i></p>
<p>Notez votre appréciation générale de l'intervention ²:</p>	<p>Notez votre appréciation générale de l'intervention ³:</p>
<p>Satisfaisant</p> 	<p>Satisfaisant</p> <p>Layachi EL YAMANI Co-responsable projet MOR0603111 OASIS TATA CTB MAROC</p> 
<p>Fonctionnaire exécution nationale⁴</p>	<p>Fonctionnaire exécution CTB⁵</p>
<p>KABIRI My Abdelaaziz</p>	<p>Layachi EL YAMANI</p>

PARTIE 1 : Résultats atteints et enseignements tirés

1 Appréciation de la stratégie d'intervention

1.1 Contexte

1.1.1 Contexte général

Le projet s'est inscrit dans le cadre des efforts du Ministère de l'Agriculture pour la réhabilitation et le développement des zones des oasis (Plan phœnicicole, Stratégie 2020 pour le Développement Rural, Programme MCA, Projets DRI-MVB,...).

Il s'est ancré, dans un cadre stratégique, visant à appréhender les problématiques liées aux zones oasiennes, sur les plans social, économique et écologique.

Le choix de la zone du projet a été dicté par plusieurs facteurs, liés aux changements climatiques négatifs (sécheresse croissante, épuisement des ressources souterraines, dépérissement des palmeraies, ensablement, ...) et à une évolution socioéconomique, caractérisée par la déprise agricole, la raréfaction de l'emploi, la baisse des revenus et l'exode vers les zones plus urbanisées.

La nouvelle stratégie du Ministère intitulée « Plan Maroc Vert », est venue par la suite consolider les efforts du Ministère. Sa mise en œuvre s'est accompagnée d'une série importante de réformes institutionnelles.

La création de l'ONCA et de l'ANDZOA ont représenté une continuité dans la restructuration du ministère de l'agriculture.

En effet, ces nouvelles réformes institutionnelles se sont poursuivies suite aux antécédentes réorganisations du ministère :

- la création l'Agence pour le Développement Agricole dédiée à la mise en place de la stratégie Plan Maroc Vert, l'Office National de la Sécurité Sanitaire des Produits Alimentaires, l'Agence Nationale de Développement des Zones Oasiennes et de l'Arganier et l'Office National du Conseil Agricole ;
- la réorganisation du Département de l'Agriculture, de son administration centrale et de ses services déconcentrés autour des missions de planification, pilotage et suivi de l'exécution des programmes ;
- le renforcement du rôle des professionnels à travers la réforme du statut des Chambres d'Agriculture, la promulgation de la loi sur les interprofessions agricoles et celle relative à l'agrégation agricole.

1.1.2 Contexte institutionnel

Contexte local et régional

Le projet a été ancré parmi les structures de la Direction Provinciale de l'Agriculture de Tata. Il a suivi la même organisation de cogestion, adoptée depuis son démarrage avec un petit amendement par rapport à l'organisation prévue dans le DTF.

Les différents services de la DPA interviennent, selon leurs attributions, en fonction du besoin du projet. Le service du SMOP est la structure clé de ce projet, pour lequel le chef de service est en même temps le responsable national du projet à temps partiel.

Cependant, la fusion des CT (CCA) auparavant rattachés à la DPA et les CMV qui dépendaient des Offices de Mises en Valeur Agricole, sont devenus sous l'autorité compétente de l'ONCA.

En ce qui concerne le projet Oasis Tata, la coordination entre le CT, devenu sous la nouvelle appellation « Centre du conseil agricole (CCA) » et la DPA n'est plus possible suite à cette nouvelle ségrégation. Avec ce changement institutionnel, les activités des CT (CCA) sont gelées jusqu'à nouvel ordre.

A cette étape, les CCA sont restés au stade organigramme, sans attributions fonctionnelles claires. Un projet de loi a été soumis au gouvernement pour l'institution des conseillers agricoles privés.

Par rapport aux structures de suivi :

- Le comité technique de suivi : Son rôle, dans la validation des activités, est sollicité en fonction de l'état d'avancement des activités du projet.
- Le COPIL : 6 réunions ont été tenues depuis le démarrage du projet. La fréquence de la réunion de ses membres est restée en deçà des attentes de la direction du projet, prévue un minimum de deux réunions annuelles. Des difficultés persistaient, tenant compte des considérations du respect la disponibilité et de l'agenda de ses différents membres.

Contexte National

La mise en œuvre du Plan Maroc Vert s'est accompagnée d'une série importante de réformes institutionnelles :

Le conseil agricole

La nouvelle stratégie de «Conseil agricole» s'articule autour de 3 axes :

- Le développement du conseil agricole privé, en le dotant d'un cadre légal approprié, et le subventionnement dégressif des prestations de conseil agricoles sous certaines conditions
- La redynamisation des services de l'Etat à travers la modernisation des structures de proximité, la restructuration du réseau autour de 16 Centres Régionaux, le renforcement et la formation des effectifs de conseillers et la mise en place de nouveaux outils modernes de communication et de gestion des connaissances
- La responsabilisation des instances représentatives des agriculteurs (chambres d'Agriculture et interprofessions) à travers un engagement contractuel sur une feuille de route et le renforcement de la coordination globale du dispositif

L'Office National de Conseil Agricole a été créé pour la mise en œuvre de cette stratégie.

La Directrice a été nommée en 2013. Les autres structures ont été mises en place à partir de janvier 2014. Les 122 Centres de Travaux qui sont autant d'établissements publics autonomes seront ainsi remplacés par le seul ONCA. La structure de l'ONCA apporterait un appui considérable au projet en matière de conseil agricole. La zone du projet est concernée par cette restructuration.

Un seul SCA existait dans la zone d'action de la DPA de Tata projet, coiffé par un cadre ingénieur et 5 techniciens. Cet effectif semble ne pas satisfaire, de manière convenable, à contribuer à lever le niveau d'encadrement des bénéficiaires.

Agence pour le Développement Agricole

Suite à l'évaluation des projets conduits par le MAPM dans le cadre du PMV, notamment les projets pilier II, des changements importants ont survenu courant de l'année. Il s'agit notamment des préalables et conditions pour la mise en œuvre des projets pilier II.

Egalité des sexes

Le projet a été influencé par le changement opéré au niveau de la Représentation CTB à Rabat, par la mise à la disponibilité de quelques projets, en pleine croisière, de l'expertise nécessaire à développer l'analyse genre, au sein de leur projet respectifs.

Le projet Oasis de Tata, bien qu'il ne soit pas concerné par cette approche, a pu améliorer et orienter ses interventions au profit de cette population cible, suite aux différents outils de gestion acquis, lors de différentes formations organisées à Rabat.

Le respect de ces considérations s'aligne également avec les dispositions prises par le Maroc pour la promotion de l'égalité des chances, plus particulièrement l'autonomisation du rôle économique de la femme rurale dans la prise de décision, devenue plus concernée dans la commercialisation de ses produits.

1.1.3 Contexte de gestion : modalités d'exécution

Les modalités d'exécution du projet sont restées inchangées. Elles ont suivi les mêmes modalités inscrites dans le DTF. A titre de rappel :

- sur le plan organisationnel : une direction du projet coiffée par le DPA de Tata, un coresponsable CTB et un responsable national à temps partiel, en même temps chef de service du SMOP. Une équipe d'animation et une cellule administrative CTB. Une assistance technique qui appuie le projet pour le suivi technique des travaux ;
- sur le plan budgétaire : le projet a été géré selon le mode régie, principalement des activités de formation et des moyens généraux. En cogestion, le projet s'est aligné sur le budget général du ministère de l'agriculture, selon la loi et procédures de passation des marchés publics Marocains. Le lancement des appels d'offres et attribution des marchés sont soumis pour avis à la CTB. Le remboursement ne s'effectue qu'après dépenses engagées par le partenaire.

Les correspondances entre les lignes de la morasse budgétaire et celles du DTF, manifestent une certaine difficulté d'affectation des dépenses.

1.1.4 Contexte HARMO

Il y a lieu de signaler les initiatives de recherche d'harmonisation des interventions du projet avec les autres programmes :

- Le MCA : Adaptation du plan de formation avec celui du MCA, sur la filière datte et l'organisation professionnelle. deux coopératives agricoles du projet sont membres du GIE autour de l'unité de conditionnement et de commercialisation des dattes, installées dans la zone d'action du projet, d'une capacité de 400 tonnes, dans le cadre du programme MCA/MAPM. Son fonctionnement est prévu dans un nouveau projet, d'appui au GIE en cours de formulation à cette étape, par un financement du Royaume de Belgique.
- Les Normes de dattes : des normes de commercialisation des dattes Marocaines ont été établies suite aux travaux d'expertise financée par la CTB, en partenariat avec le MAPM et l'ANDZOA. cet outil de travail de référence sera mis à la disposition des acteurs de la filière datte afin de leur faciliter les opérations de commercialisation de 12 variétés de dattes, identifiées au niveau des oasis marocaines. cet aspect est à développer autour du prochain projet d'accompagnement des GIE.
- L'INRA et le MAPM : la labellisation de la variété locale bouyotob est certifiée en tant que variété d'appellation d'origine.
- Le CRP II : malgré la recommandation du COPIL en date du 4 juin 2014, la DPA de Tata n'a pas pu mobiliser le CRP II pour son appui à l'élaboration d'un PDGE, spécifique de la filière datte à Tata, à l'instar du modèle de l'ORMVA de Ouarzazate. Le projet Oasis de Tata, ainsi que ses partenaires directs, disposent des compétences locales sur le SIG, pour faire avancer ce projet.
- L'ANDZOA : en plus de son programme ambitieux, global et de manière intégrée, est appelée à adopter ces PDGE. une implication directe de cette institution est à rechercher et à soutenir dans le cadre du prochain projet d'appui au GIE.
- L'ONCA : L'AFD et la CTB ont cofinancé une étude pour la mise en place de pilote de conseil de gestion. Trois modèles de dispositifs de conseil de gestion sont proposés autour de 5 projets pilotes financés par la coopération Belge et Française,
 - 1.1. modèle public cogéré autour
 - d'un CMV dans le cadre du projet dattier
 - d'un SCA dans le cadre du projet amandier de l'oriental
 - d'un SCA dans la zone PPMV

- 1.2. modèle 100% sur conseil à l'exploitation familiale et conseil de gestion aux OPA
 - cas de Colainord à Tétouan
- 1.3. modèle OP cogéré sur aménagements hydro agricoles
 - cas des AUEA à Fès

Le projet « Oasis de Tata » a été ainsi pris en considération, comme modèle de démarrage de ce dispositif de conseil de gestion agricole, au niveau de la province de Tata. L'ONCA devra pérenniser les acquis des interventions de différents programmes, déjà mises en œuvres ou programmées à l'avenir, plus particulièrement dans l'appui au GIE des dattes. Une forme de partenariat tripartite, ANDZOA/ONCA et CTB est à solliciter.

A cela, ont été privilégiés, à titre consultatif, d'autres structures et programmes pour une meilleure convergence des activités ; avec lesquelles la coordination mérite d'être plus soutenue. En l'occurrence, l'INDH, l'APDS,

1.2 Changements significatifs dans la stratégie d'intervention

Durant les phases du processus de mise en œuvre du projet, des réorientations ont concerné fondamentalement son fonctionnement, notamment :

- la renonciation au projet de partenariat avec l'APDS (Agence du Sud), a permis de réactiver le démarrage du projet (fin 2010), une difficulté surmontée, ayant constitué un handicap majeur pour le démarrage du projet, accusant un retard d'une année.
- celle-ci est suivie par l'amendement du DTF ayant concerné une nouvelle réaffectation des activités, selon le mode de cogestion et de régie. Une attribution budgétaire plus significative, soit 40% du budget total, est dirigée vers la régie, pour permettre au projet d'avoir une réactivité efficace dans son démarrage.

Les activités du résultat 1, relatives au renforcement des capacités stratégiques et d'intervention des services locaux et de la société civile, ainsi que les moyens généraux sont gérées en mode régie.

- la contribution du programme MCA à la formation des agriculteurs sur les thématiques liées au développement de la filière dattée, itinéraires techniques du palmier dattier et organisation professionnelle.
Ce plan de formation est complété par les voyages d'échange d'expériences pilotes, visites des manifestations agricoles régionales et nationales.
La gestion de la ressource en eau, la valorisation et la commercialisation des dattes, comptent parmi les thèmes les plus sollicités par les bénéficiaires.
- l'intégration du programme Junior dans la gestion du projet, a été une autre opportunité offerte à sa direction et à ses partenaires, d'intégrer l'outil SIG dans la gestion. le projet Oasis Tata est devenu initiateur de cette orientation surtout que l'outil vulgarisé « Qgis » est un Open source gratuitement téléchargeable, contrairement à d'autres outils conseillés par le MAPM, à des coûts exorbitants. le SIG est appelé à se généraliser au niveau de tous les projets de coopération belgo-marocaine. une concertation CTB/MAPM (direction des statistiques et des stratégies), est initiée en vue d'harmoniser ces aspects afin de les intégrer dans le Géo portail du MAPM.
- l'étude sur les potentialités hydriques existantes au niveau de la zone d'action du projet, a constitué de plus en plus un argument fort pour tenir compte de ses recommandations, dans l'exploitation des ressources en eau au niveau des Oasis. Celle-ci est appelée à se généraliser au niveau de tous les bassins abritant les oasis de Tata, en amont de l'oued de Drâa. Dès lors, l'attitude du projet a changé, vers une prudence dans l'utilisation de la ressource en eau, en favorisant une gestion économique de l'existant, par rapport à la création de nouveaux points d'eau

- le projet a pu introduire une expérience pilote, en matière d'utilisation de l'énergie solaire pour le pompage de l'eau d'irrigation.
- le projet a exprimé, à maintes fois, sa volonté d'avoir un PDGE (Plan de Développement et de Gestion Ecosystémique) spécifique à la filière datte de la province de Tata, à l'instar de celui de l'ORMVAO. Plusieurs recommandations du COPIL ont été formulées dans ce sens pour la mobilisation du CRP II d'Ifrane, censé encadrer et piloter sa mise en œuvre, mais en vain.

2 Résultats atteints

2.1 Matrice de monitoring

Résultats / Indicateurs	Valeur de la baseline	Cible finale	Valeur finale obtenue	Commentaires
IMPACT : Contribuer à la sauvegarde et à la valorisation des potentialités économiques et écologiques des Oasis Marocaines				
Pas d'indicateurs d'impacts prévus dans le DTF et l'étude de ligne de base				
OUTCOME : La réhabilitation des Oasis de l'Annexe d'Adiss, province de Tata à travers le développement de systèmes d'exploitation viables et écologiquement durables est engagée avec les populations locales (hommes-femmes)				
Au moins 50% des Oasis de l'Annexe d'Adis (soit au moins de 13 oasis) sont en voie de restauration.	26 Oasis	13 Oasis	20 Oasis	Satisfaisant
Au moins 50% de la superficie agricole utile (soit 600 ha) des oasis est restaurée	1100 ha	600 ha	756 ha	Satisfaisant
OUTPUT 1 : Les capacités stratégiques et d'intervention des services locaux et de la société civile sont renforcées				
Au moins 50% des acteurs locaux (associations, agriculteurs, coopératives) ont formulé des projets les ont déposés pour financement	600 acteurs	30 organisations	31 organisations	En moyenne 25 personnes par organisation
Au moins 80% des projets déposés pour financement sont acceptés	300 projets	240	75	
Au moins 60% des agriculteurs ayant mis en pratique les techniques acquises, soit de manière directe ou indirecte (transfert, reproductibilité)	Pas de référence	660	230	Indicateur de base surestimé. L'innovation concerne tous les périmètres nouvellement restaurés
OUTPUT 2 : La lutte contre la désertification est renforcée				
1. Superficies équipées par des systèmes d'économie d'eau, canalisations en PVC (ha)	Pas de référence	400	425	
2. Nombre de puits creusés, forage de prospection	298 puits privés et collectifs	10	14	Seuls comptés les puits collectifs
3. surfaces des oasis irriguées, réhabilités et/ou restaurés	1100	600	756	
OUTPUT 3 : La lutte contre la pauvreté est consolidée par la valorisation et la diversification des produits du terroir				
1. Qualité et quantité de dattes commercialisées (Tonnes) Sayer, Bouyoutob, Boufegouss, Jihel	Pas de référence	400	50	Réf : Plan d'Affaire GIE WALT DATTES, Agroconsulting
2. Nombre de micro entreprises/coopératives/groupements créés et opérationnels	50	60	27	Dont 10 groupements féminins
3. Superficies plantées en PAM (hectares)	0	3	1	A titre démonstratif

2.2 Analyse des résultats

2.2.1 Dans quelle mesure l'intervention contribuera-t-elle à l'impact² (impact potentiel) ?

Le présent projet peut être considéré comme un prototype modèle de gestion, dans la valorisation de la ressource existante, à travers ses axes d'intervention, en vue de contribuer à la sauvegarde et à la valorisation des potentialités économiques et écologiques des oasis.

La gestion intégrée et économique de la ressource en eau, devenue de plus en plus rare, conjuguée au développement de la filière datte et des activités para agricoles, œuvrent dans le sens de l'atteinte de l'objectif global du projet.

La reconstitution des oasis traditionnelles abandonnées, à la suite de plusieurs années de sécheresses, de tarissement des Khattaras, la recherche et la mobilisation économique de l'eau, la replantation homogène des palmeraies par des variétés à haute valeur ajoutée et d'un écoulement facile sur le marché local et national, l'appui aux organisations professionnelles, pour gérer des unités de conditionnement des dattes par des GIE, laissent présager une dynamique porteuse de succès, à l'aboutissement de l'objectif global du projet.

2.2.2 Dans quelle mesure l'outcome a-t-il été atteint ? Expliquez

Les indicateurs obtenus, comparés à la situation de base pour le lancement du projet, dépassent de loin les prévisions. Presque tous les oasis sont touchés par les interventions du projet, en ce qui concerne leur réhabilitation et la restauration des zones dégradées abandonnées depuis les années 80.

Les réalisations du projet se déploient dans un contexte bioclimatique présaharien de désertification continue, ensablement et perte des sols. Avec ce projet, la dynamique sociale est immédiatement reprise au niveau des exploitations, plantation du palmier dattier, irrigation collective, et amélioration de la fertilité des sols par épandage de fumier, produit à partir du petit élevage oasisien.

L'installation des cultures annuelles sous-jacentes à base de la luzerne, un enherbement permanent contribue à la stabilisation des sols, le plus souvent emporté par la violence des vents. Ce système polyvalent à deux étages, relativement moins consommateurs d'eau, conjugué au développement du petit élevage à base d'ovins de race améliorée « Dman », est sollicité et encouragé par la population locale (hommes-femmes).

Les recettes du petit élevage et de la culture de la luzerne sont attribuées le plus souvent aux femmes rurales. Leur pouvoir dans la chaîne de valeur de l'activité agricole est nettement soutenu.

2.2.3 Dans quelle mesure des outputs ont-ils été atteints ? Expliquez

Les indicateurs chiffrés sus indiqués dans la matrice de monitoring, démontrent que les valeurs obtenues sont très satisfaisantes, et convergent à l'atteinte du résultat souhaité.

- **Output 1 : Les capacités stratégiques et d'intervention des services locaux et de la société civile sont consolidés** à travers une dynamique sociale, de satisfaction discernée, animation, sensibilisation, formation, voyage d'échange d'expériences pilotes, accompagnement,.... L'outil SIG est intégré dans la gestion du projet et dans le cadre du suivi du programme d'aide au financement des investissements, supportés par le PMV. Le projet est initiateur de son utilisation, par la suite vulgarisé à l'échelon provincial, et au sein de tous les projets de coopération Maroc/Belge. Des démarches d'harmonisation de ce système entre la CTB et MAPM ont été entreprises.

L'ensemble des activités menées, s'est traduit par la subvention presque de l'ensemble des projets déposés, et qui répondent aux critères d'éligibilité préétablis par la direction du projet. Ont été retenus les projets à caractère collectifs, tandis que les projets à usage individuel sont conduits dans le cadre

² Terminologie : Impact = Objectif général ; Outcome = Objectif spécifique ; Outputs = Résultats attendus

des subventions du PMV, exception faite pour les projets à caractère démonstratif, d'introduction et de vulgarisation du système d'irrigation localisé. Une introduction limitée, d'une démonstration par commune, sur une superficie de 1,5 à 3 hectares.

Les changements opérés sur le terrain, se sont révélés dans le mode de conduite du palmier dattier, nouvellement reconstitué : itinéraire technique adapté, choix variétal, plantations homogènes, gestion de l'irrigation plus économique par rapport au système traditionnel. Une amélioration dans la productivité par une pollinisation dirigée et raisonné, entretien des souches, une meilleure présentation de la production sur le marché local et national.

- **Output 2 : la lutte contre la désertification est renforcée** à travers la viabilisation des palmeraies traditionnelles et l'augmentation des superficies plantées en palmier dattier, au niveau des oasis dégradées et abandonnées, depuis les années 80 à cause de la sécheresse, du rabattement de la nappe phréatique et du tarissement de la plupart des sources.

Le projet est intervenu pour remédier à cette situation désastreuse, où le recours à la ressource en eau est devenu de plus en plus vital, pour la fixation des agriculteurs. Restaurer les zones dégradées, ramener l'oasis à son niveau initial est fondamental.

Nonobstant, le projet a sollicité la recherche d'un certain équilibre entre l'exploitation de cette ressource et l'appel pressant à sa disponibilité. Le choix a privilégié davantage le renforcement du réseau d'irrigation existant, plus économique, à base de canalisation en PVC, dont l'efficacité est prouvée par rapport au système gravitaire traditionnel. L'eau est mobilisée à la tête des parcelles nouvellement restaurées.

L'indicateur chiffré sus indiqué, représente 4 puits nouvellement creusés, les 10 autres sont des forages de prospection. 425 has sont nouvellement dominées par un réseau d'irrigation à base de PVC. La valeur totale obtenue, compte aussi des superficies réhabilitées par l'entretien des souches ; elle relève cet indicateur à 760 ha environ, dépassant ainsi la cible retenue comme base de référence (600 has).

L'étude sur les potentialités hydriques au niveau de la zone d'action du projet, a donné un signal fort alarmant sur la disponibilité de cette ressource. Une nappe phréatique peu profonde ; de 30 à 40 m de profondeur, partiellement rechargée à partir des eaux de crues, de fréquences aléatoires. L'absence d'édifice de rétention de cette eau, menace la région dans le moyen terme, si des mesures ne sont prises pour l'amélioration de cette recharge.

Un engouement vis-à-vis de la culture de la pastèque est enregistrée dans la région de Zagora, ayant généré et de manière accélérée la surexploitation de la nappe phréatique. Une situation tendue, conflictuelle entre les exploitants de la pastèque, les oasiens et les pouvoirs publics.

L'impact de rentabilité de cette culture d'un cycle très court, 3 à 4 mois, semble ne va pas laisser les agriculteurs de Tata indifférents à ces tentatives. Les premières introductions sont déjà constatées à Fom Zguid, une localité de la province de Tata.

- **Output 3 : la lutte contre la pauvreté est consolidée par la valorisation et la diversification des produits de terroir.**

La phase d'exécution du projet ne permet d'atteindre de manière convenable les productions des dattes souhaitées. L'augmentation des superficies restaurées, selon le nouveau mode de gestion, n'entreront en pleine production que d'ici une dizaine d'années. Seule une capacité de 50 tonnes, transite annuellement par l'unité de conditionnement des dattes d'Afra, une organisation féminine basée au niveau de la Commune urbaine de Tata. Cette coopérative s'approvisionne essentiellement, de la production de la zone d'action du projet.

En l'absence d'un système de quantification fiable de la production, leur estimation reste très contradictoire et à prendre avec prudence. Ce qui est retenu, c'est que la production actuelle en quantité et qualité qui transite au niveau des Souks d'Adiss et de Tata est en deçà des attentes. L'essentiel de cette production, toutes variétés confondues, est collectée par des intermédiaires, écoulé en vrac sur le marché national d'Inzguen.

L'organisation des producteurs autour de la nouvelle unité de conditionnement des dattes, de capacité de 400 tonnes, construite dans le cadre du MCA, à travers son fonctionnement, vise l'amélioration de la qualité des dattes. Des efforts colossaux seront à déployer sur l'organisation, le fonctionnement et l'appropriation, l'autonomisation de la gestion des installations.

Les collecteurs des dattes, d'une expérience socioprofessionnelle traditionnelle, entretiennent des relations de liens familiaux et de clientèle affichée. D'où un environnement de travail concurrentiel, qu'il faut prendre en considération.

Les prix à la production pour les variétés privilégiées « feggouss, Bouyoutob et Jihil » sont de l'ordre de 25 à 30 dh le kg. Ce prix est doublé à la veille du mois de Ramadan. D'où une plus-value intéressante pour les producteurs, organisés autour des unités de conditionnement.

Avec le projet, l'amélioration de la qualité est engagée par la reconstitution des palmeraies, orientée sur le choix variétal, le calibrage, une meilleure présentation sur le marché, avec un emballage approprié.

Aussi, certains agriculteurs plus avertis (anciens khammassas) se sont appropriés de nouvelles propriétés, des palmiers jeunes, une maîtrise de la gestion de l'eau, une force de travail incontestée ; ce qui offre d'autres pistes de développement, pour l'avenir des Oasis.

L'autonomisation dans le développement du pouvoir genre féminin, dans le processus de la valorisation des produits de terroir est constatée. Il s'est manifesté plus particulièrement au niveau de la transformation des dattes en confiture, la proposition des pattes, du pain, et du couscous beldi, la tapisserie,

10 groupements de femmes en difficultés, en associations ou en coopératives, ont été concernés par l'intervention du projet.

Néanmoins, un accompagnement sur le plan marketing, la recherche des points focaux de commercialisation de cette diversification, reste ajournée. Le projet n'a pas réellement soutenu l'aspect commercialisation de ces produits, à l'exception des occasions offertes lors des manifestations régionales et nationales, foires de rencontre de présentation et de commercialisation limitée, des produits de terroir.

2.2.4 Dans quelle mesure des outputs ont-ils contribué à l'atteinte de l'outcome ?

Sur le plan organisationnel et pilotage du projet, l'appropriation de l'outil du SIG a permis de mieux spatialiser les interventions, et de les visualiser.

Le choix des sites d'intervention, selon les critères d'éligibilité, la dynamise sociale, ont contribué à la transformation du paysage, et la reconquête végétale des espaces anciennement abandonnés.

Cet effet vitrine, est considéré comme un prototype de densification intégrée des actions. Il est à soutenir au niveau des oasis du même contexte socioéconomique.

Le travail rapproché des animateurs avec la population cible est distingué. L'appropriation des équipements, le conseil, la sensibilisation, l'information, la recherche des besoins et des actions, ont constitué autant d'éléments, ayant contribué à l'atteinte de l'objectif du projet.

La gestion de l'eau d'irrigation, à partir des Khétarats, selon le droit coutumier, est substituée au profit d'un nouveau mode de gestion, autour des puits équipés dans le cadre du projet. L'aménagement de nouveaux périmètres, avec un réseau d'irrigation plus efficient en canalisations enterrées en PVC, a suscité l'intérêt des jeunes à s'approprier de nouvelles parcelles. Le foncier est mieux valorisé.

La reconstitution des palmeraies à trois étages, comme il est prévu dans le DTF, connaît une certaine adaptation, compte des changements climatiques de désertification permanente, ayant secoué la région depuis longtemps.

La région a connu des périodes pendant lesquelles le débit de l'eau des Khétarats était excédentaire, l'usage de l'eau est régit par un droit coutumier.

La constitution des oasis à 3 étages se justifiait. Le système de production était constitué par une association d'un étage supérieur, représenté par le palmier dattier, un étage intermédiaire, constitué par une végétation arborescente fruitière puis un étage inférieur, de cultures annuelles, d'un

assolement de cultures maraichères, fourragères et céréalières.

Un deuxième événement où cet équilibre n'est pas permis, à cause de l'appauvrissement perpétuel de la ressource en eau, le tarissement de la plupart de sources, à la suite du rabattement de l'ensemble des nappes. Cette situation a engendré un appel pressant au fonçage de puits collectifs ou individuels.

Donc, un passage d'un droit d'usage gratuit de l'utilisation de la ressource eau, vers un système de dépenses énergétiques, thermique ou électrique. Dans ce cas, les agriculteurs, compte tenu de ces changements climatiques, sont à la recherche d'un nouvel équilibre limité à deux étages, représenté essentiellement par le palmier dattier et les cultures annuelles.

Le projet a donc été influencé par ces considérations, limitant ses interventions à la promotion de développement de la filière dattes, au détriment de l'étage fruitier.

Un engouement vis-à-vis de l'irrigation par le pompage photovoltaïque a été constaté et encouragé. L'équipement des puits dans 6 sites, a manifesté une pleine satisfaction de la part des associations et des agriculteurs. En plus de l'effet environnemental de l'introduction de cette nouvelle technologie, la baisse de facturation de la dépense, a induit une contribution à la viabilisation des oasis traditionnelles et la mise en valeur des zones restaurées, nouvellement récupérées.

la convergence du projet avec les actions entreprises par la DPA, dans le cadre de son programme d'action, l'aide aux octrois des subventions aux agriculteurs, a permis de consolider ces efforts, à travers l'appui à l'équipement des exploitations en système d'irrigation localisé, associé à la distribution de plants in vitro de palmier dattier, au profit des agriculteurs plus avertis. Cela a constitué un atout supplémentaire pour la promotion et le développement de la filière des dattes, à l'échelon de la région.

L'appui aux organisations professionnelles pour l'amélioration de la qualité des dattes est initié. Le futur projet d'appui aux GIE, soutenu par la CTB est appelé à ne pas ignorer ces changements qui s'opèrent sur le terrain. La recherche de faire le lien entre ces acquis et l'unité de conditionnement des dattes, construite dans le cadre du programme du MCA, est sollicité.

2.2.5 Appréciez les principaux facteurs d'influence. Quels ont été les enjeux majeurs rencontrés ? Comment l'intervention les a-t-elle pris en compte ?³

- le plan organisationnel : le pilotage du projet a été favorisé par son adaptation à la nouvelle restructuration de la DPA. Le projet a été hébergé au sein du SMOP. Le responsable national a été en activité à temps partiel sur le projet, compte tenu de la charge de travail, en lien avec ses fonctions. Le programme Junior CTB : Le projet a profité de l'apport du programme junior, par la désignations, d'un ingénieur Assistant junior, pour son accompagnement, dans l'appropriation de l'outil SIG, non prévu dans le DTF, et l'installation d'une parcelle de démonstration, à vocation de domestication et de densification des PAMs.
- Le Partenariat avec l'APDS : le DTF initial prévoit une cogestion dirigée tripartite entre CTB/MAPM/APDS. La décision du 4 janvier 2011 (2^{ème} réunion du COPIL), a porté sur la renonciation au partenariat avec l'APDS. Ce partenariat a été la cause principale du retard, qu'a connu le projet dans le processus de son démarrage.
- Les procédures CTB : l'appropriation des canevas partagé par voie intranet, les diverses formations soutenues par la CTB, ont énormément influencé le pilotage du projet. A titre d'exemple : le principe de concertation, l'archivage des documents par résultat, la planification opérationnelle, les canevas des rapports des résultats, ont nettement amélioré l'expertise individuelle et collective des personnes concernées, dans la gestion qualitative du projet.
- Harmonisation, synergie, complémentarité avec les autres programmes : Ces principes ont permis au projet d'éviter les redondances des interventions, d'adapter les interventions aux nouveaux besoins exprimés, compte tenu de l'évolution du contexte, de tenir des expériences existantes, de

³ Ne mentionnez que les éléments non compris dans le point 1.1 (Contexte), le cas échéant.

rechercher les synergies et les complémentarités avec les autres programmes qui interviennent pour les mêmes objectifs.

A titre d'exemple, le projet a amendé les activités d'introduction de l'irrigation localisée, la distribution des plans in vitro, lesquelles sont supportées dans le cadre du programme du FDA ; le plan de formation adapté à celui du programme du MCA ; l'alphabétisation fonctionnelle est retenue dans le cadre du programme de l'APP en partenariat avec le MAPM/MCA/MEN.

- L'étude sur les potentialités des ressources hydriques : cette étude a permis aussi bien pour le projet que pour les autres acteurs, d'avoir une visibilité et un argument clair, sur les potentialités existantes de la ressource en eau au niveau de la région.

Auparavant, la région est considérée comme attractive, en ressource stratégique en eau souterraine. Il est divulgué que Tata repose sur un océan d'eau, sur une faible profondeur. Cette hypothèse a constitué un facteur d'influence attractif, pour attirer les nouveaux investisseurs sur les terrains de l'ethnie collective. Les conclusions de cette étude ont été prises en considération, vulgarisées et communiquées. La polémique autour de la disponibilité ou non de la ressource hydrique est exhaussé au niveau du projet. Les interventions ont été, par la suite, réorientées uniquement sur le renforcement des réseaux existants.

2.2.6 Appréciez les résultats inattendus, tant positifs que négatifs

Appropriation du SIG :

Si le SIG a trouvé pleinement son utilisation dans le pilotage du projet, repris dans le cadre du programme (normal) de la DPA ; il demeure sans utilisation auprès de nos partenaires, en l'occurrence les communes rurales et les services extérieurs. Un effort d'harmonisation de l'outil est à soutenir au niveau provincial. La province dispose actuellement des compétences locales qu'il faut exploiter et développer.

Ressources en eau limitée :

Le projet a souffert à son démarrage, étant surpris de la non disponibilité de la ressource en eau au niveau de deux puits, nouvellement creusés sur une profondeur de 30m. Ceci, de nouveau, a été confirmé sur les mêmes sites, après un forage de prospection sur 50m. L'étude sur les potentialités des ressources hydriques a réaffirmé cette donnée.

L'engouement vis-à-vis du photovoltaïque : la réduction de la facture énergétique au niveau des stations de pompage équipées, a induit une augmentation de la demande en eau, d'où une surexploitation de la ressource. Une recherche d'équilibre entre satisfaction des besoins et de la ressource en eau limitée, est dévoilée.

Développement promoteur de l'apiculture et des produits para agricoles en zones de montagne :

Ces typologies d'oasis présentent des contraintes foncières : parcelles agricoles très réduites, implantées sur les côtes des oueds, sont le plus souvent emportées par l'érosion hydrique après passages des crues.

L'appui du projet au développement de l'apiculture et de perfectionnement des activités de tapisserie, en plus des potentialités éco touristiques, a favorisé l'émergence d'une diversification de la ressource familiale attirante. « Miel multiflore de montagne, tapis avec design de taznakht ».

La gestion de l'eau non appropriée : le gaspillage continue de l'eau au niveau de la parcelle, submersion, plantation sur les rigoles. Le système d'irrigation localisé est géré de manière arbitraire, ne tient pas en compte les besoins journaliers, en fonction de la demande climatique et les besoins des plants.

Intéressement des jeunes aux activités agricoles : l'augmentation des terres agricoles, et l'automatisation de la gestion de l'eau par le système d'irrigation localisé, ont facilité l'accessibilité des jeunes aux activités agricoles.

2.2.7 Appréciez l'intégration des thèmes transversaux dans la stratégie d'intervention

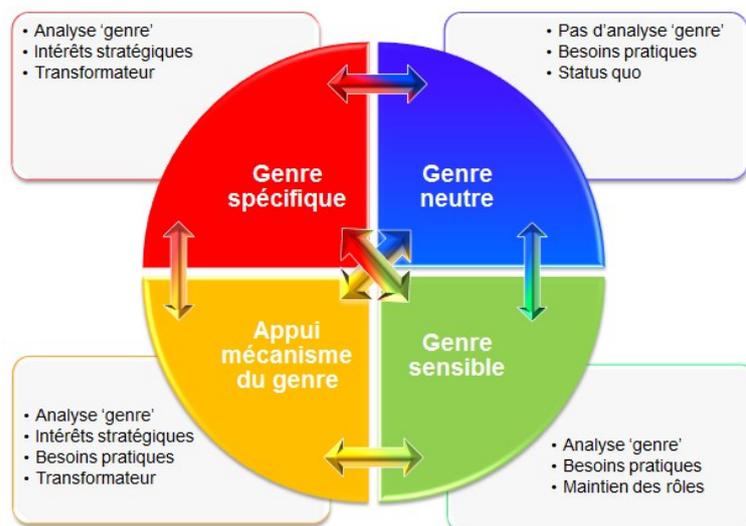
Les thèmes transversaux : le genre, l'environnement et l'économie sociale sont indiqués dans le DTF, sans prévisions de budget spécifique à leur égard. La planification des activités à mettre en œuvre prend en considération ces aspects :

• Analyse Genre

L'année 2013 a été marquée par l'organisation d'un atelier de formation en matière de Budgétisation Sensible au genre, qui a permis d'attirer l'attention de la direction du projet sur la nécessité de « mettre des lunettes genre » pour la conduite de toute action et de se poser continuellement la question « Est ce que l'action/l'activité ne risque pas de créer et/ou de renforcer les inégalités des sexes ».

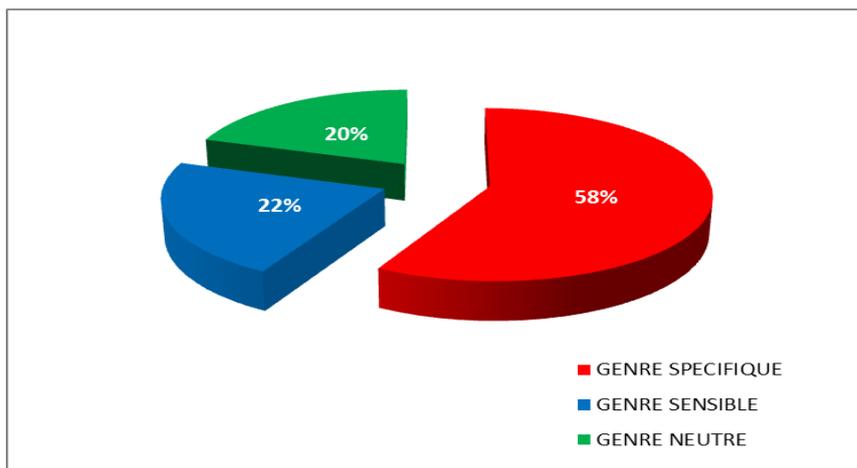
L'outil « Gender Budget Scan » a été adopté et consiste à faire un suivi du budget et de la sensibilité des dépenses aux préoccupations de l'égalité des sexes. Une note a été élaborée suite à la mission de Backstopping de Saskia Ravesloot, Experte genre de la CTB qui a encadré l'atelier. La note de cadrage, partagée avec toute l'équipe, a constitué un outil de travail permettant d'adopter un code couleur, selon la sensibilité ou non de l'activité/action aux préoccupations de genre. Cette pratique est novatrice au niveau des projets de terrain de la CTB

Schéma : Gender Budget Scan »



L'analyse genre du budget du projet pour l'année 2013, a permis de constater que la mise en œuvre, est relativement sensible au genre et que des actions spécifiques qui ciblent les intérêts stratégiques et veillent aux changements des comportements, sont à renforcer dans le futur.

- Catégorie une : Genre spécifique aux femmes, représente 58% du budget total. L'intervention du projet pour cette catégorie a permis d'améliorer, non seulement l'avoir et le savoir des bénéficiaires, mais a essentiellement contribué à l'amélioration du pouvoir décisionnel des bénéficiaires. Les femmes dans cette catégorie sont responsables directs de la commercialisation de leur produits. Cette catégorie est fortement représentée au niveau du résultat de lutte contre la pauvreté par la diversification des produits de terroirs. Couleur correspondante : rouge
- catégorie 2 : genre sensible où la femme est présente et bénéficie indirectement des acquis du projet, sans pour autant améliorer son pouvoir décisionnel. Elle représente 22% du budget total. Celle-ci est caractérisée par sa situation invisible malgré l'effort entrepris. Couleur correspondante : vert
- Catégorie 3 : neutre au genre avec 20% du budget total, intéresse toutes les catégories du genre sur le plan de formation et de recrutement. Couleur correspondante : bleu



Le système oasien, du fait qu'il intègre les activités rurales aussi bien agricole qu'artisanale, a connu ces dernières années une grande évolution dans la répartition des tâches, entre les hommes et les femmes.

L'émigration, conjuguée au changement de statut des khamassas, ayant les connaissances du milieu, vers le salariat, sont des causes majeures de la dégradation des oasis. Ces derniers, constituaient auparavant une force de travail incontournable dans le maintien de l'équilibre du système oasien, notamment l'ensemble des pratiques culturelles, la préparation du sol, l'irrigation, l'entretien, les plantations, la récolte,....

L'émigration des hommes, jeunes, mariés et célibataires, vers la recherche d'autres ressources de revenus, s'est faite au détriment des femmes, qui sont restées dans les oasis pour assurer la relève ; elles sont de plus en plus nombreuses à assumer la charge de certaines activités agricoles familiales, ou à travailler en tant que salariées, pour subvenir aux besoins de leur foyer.

L'émergence de programmes nationaux et de coopération internationale, a pu favoriser et encourager la promotion de développement de projets accessibles aux femmes, aussi bien pour la création d'activités génératrices de revenus, d'actions sociales que de renforcement de capacités. Ce contexte a permis un essor d'organisations féminines dans tous les domaines d'activités de valorisation de produits de terroir, vannerie, tissage, tapisserie, alphabétisation, préscolaire rurale, sanitaire des foyers....

Durant cette année, le projet a continué à prendre en considération, dans la planification de ses activités, la promotion et le respect de l'égalité des chances pour accéder aux services proposés par le projet aussi bien pour les hommes que pour les femmes et jeunes ruraux.

○ **Au niveau du résultat 1 : renforcement de capacités :**

- Organisation d'un atelier de formation sur la filière des dattes, en partenariat avec le programme MCA,
- Renforcement des capacités des partenaires dans le domaine de SIG : Ainsi, deux femmes sur 21 personnes, ayant suivi tous les modules et ont acquis une expertise dans le domaine.

- Quant à l'accès aux investissements entrepris dans le cadre du **résultat 2 relatif à la lutte contre la désertification des oasis** : les femmes sont faiblement représentées en tant qu'exploitantes ou propriétaires de parcelles dans les périmètres proposés pour l'aménagement du réseau d'irrigation. Le foncier est en général d'appropriation masculine, la femme n'a aucun contrôle des ressources, mais bénéficie indirectement des revenus qui reviennent à la famille.

La femme participe presque dans toutes les activités agricoles, de l'irrigation jusqu'à la récolte, une activité qui n'est pas rémunérée.

Aussi, On constate des jeunes diplômés en chômage qui reviennent à l'exploitation familiale, dont les superficies irriguées ont été augmentées (cas de Ksabi).

- **Au niveau du résultat 3 relatif à la lutte contre la pauvreté par la valorisation des produits de terroir** : la femme est concernée par l'ensemble des interventions de cette composante. Le projet a prévu la réhabilitation des oasis pour l'entretien du palmier dattier par voie d'entreprise, créatrice de journées d'emploi pour la femme rurale. Toutefois, et comme ce sont les femmes qui sont amenées à encourir le risque de grimper les palmiers à haut développement, le projet s'est investi à mettre à leur disposition des échelles et des ébrancheurs, qui permettent d'améliorer leurs conditions de travail en évitant les risques d'accidents.

La gestion des bâtiments techniques de valorisation des produits agricoles et artisanaux est confiée aux organisations féminines, associations et coopératives. Ces structures concernent les trois communes rurales du projet. La femme est présente par ses activités agricole et para agricoles, dans l'amélioration des revenus de la famille

- **Environnement**

Le projet, par sa problématique, s'inscrit parfaitement dans une approche environnementale. L'état actuel des oasis, malgré de multiples initiatives, est soumis à une dégradation perpétuelle sous l'effet de la désertification.

Ceci en plus d'une disproportion entre les ressources en eau et le foncier : plus de terres et moins d'eau disponible pour les irriguer.

Cette situation dramatique se joue dans un environnement hostile de désertification, ensablement, assèchement par la violence et la turbulence des vents, un lieu de vie d'une population sédentaire et transhumante.

D'où l'émigration et le désintéressement des jeunes aux activités oasiennes, à pouvoir de rémunération non attractif par rapport aux apports financiers issus de l'émigration.

Dans ce sens, le projet s'est justifié par sa contribution conjointe avec l'ensemble des intervenants, à contrecarrer l'avancée de cette désertification et promouvoir un développement durable, qui prend dans ses dimensions le respect des ressources naturelles. Les interventions conjuguées de lutte contre la désertification par la mobilisation économique de l'eau, la reconstitution des palmeraies dégradées, les opérations de nettoyage du patrimoine existant, la formation et l'organisation des bénéficiaires, forment un atout majeur pour la sauvegarde et la préservation de l'espace vital des oasis, physique et humain.

Le mode de gestion de l'eau est collectif, avec une mobilisation de la ressource en eau selon un réseau étudié de canalisation en PVC, économe d'eau, plus efficient en termes de pertes par infiltration et évaporation. Une gestion facile contrairement aux pratiques traditionnelles, selon le système gravitaire à partir des khattarats.

L'énergie électrique est un choix préférentiel au niveau de tous les périmètres dominés par les interventions du projet.

La viabilité de la gestion selon le nouveau mode d'exploitation, est assurée par des associations engagées vis-à-vis du projet et ses membres agriculteurs, opérateurs directs de l'intervention, formalisée par une convention de partenariat entre la DPA et ces différentes formes d'organisations.

A travers la reconstitution progressive de l'état végétatif de l'oasis, la lutte contre l'avancée du désert est amorcée en limitant l'ensablement de l'espace vital des populations, habitations et sources de vie tirée des oasis.

L'introduction de l'énergie solaire dans le pompage sur 6 sites, a induit un engouement considérable de la part des utilisateurs et des pouvoirs publics. Un équilibre entre la demande des paysans pour l'augmentation des superficies irrigables, et l'exploitation des ressources hydriques souterraines, est fortement recherché.

Au niveau des oasis, l'utilisation des intrants, au niveau de la zone d'action du projet, est nulle à faible. Les agriculteurs font appel au fumier à la place des engrais, une tradition ancestrale. Les pesticides sont d'une utilisation nulle. Ces données sont confirmées par l'étude sur les typologies des oasis, effectuée en 2009 par l'Agence du Sud.

Par contre, des risques de pollution des nappes sont envisageables, à cause de non existence

d'infrastructure d'assainissement liquide et solide au niveau des oasis concernées. Les foyers sont dotés de fosses septiques, leurs rejets pourraient se lessiver en profondeur, atteindre la ressource hydrique de l'eau potable et de l'irrigation agricole.

Les termes de références sur l'étude des ressources hydriques, prévoient d'indiquer les niveaux de pollution des nappes, y compris l'impact de la station d'épuration de l'assainissement liquide de la ville de Tata, implantée sur le territoire de la commune rurale de Tigmert. Son impact sur la nappe phréatique des oasis avoisinantes, est à étudier.

- **Economie sociale**

Cette composante est prise en considération à travers l'alignement du projet sur le PMV pilier II, organisation des producteurs, visites d'échanges en dehors de la province. Les difficultés de commercialisation des produits de terroir, ont trait à la faiblesse en production de qualité, à l'éloignement de la zone de production par rapport aux grands pôles d'attraction, au manque de savoir-faire local, à la désorganisation du marché au profit des intermédiaires, à l'absence d'infrastructure d'accueil pour le stockage et le conditionnement des produits périssables,

Autant de causes, qui ne profitent aux villageois que de miettes marchandes, sur le marché local, ou à travers les rencontres organisées dans le cadre de ce projet ou dans le cadre habituel de la DPA, SIAM de Mekhnès, SIDATTES d'Erfoud, foires provinciales et régionales (Guelmim).

Vu le nombre important d'organisations, le projet s'est aligné avec le PMV pour la commercialisation des dattes, à travers la création d'un GIE de producteurs et de commerçants des dattes au niveau provincial, autour d'une unité frigorifique pour le conditionnement et la commercialisation des dattes au niveau de la commune rurale de Tigmert,. Cette unité est en cours de construction dans le cadre du programme MCA.

Cet édifice s'ajoute aux autres unités déjà fonctionnelles au niveau des communes de Tata et de Kasba sidi Abdallah ben M'barek, pour une capacité frigorifique chacune de 50 tonnes, édifiées en 2010 dans le cadre du programme Oasis, appuyé par l'APDS et le PNUD.

2.2.8 Dans quelle mesure le M&E, les activités de backstopping et/ou les audits ont-ils contribué à l'atteinte des résultats ? Comment les recommandations ont-elles été prises en considération ?

- Le système de suivi et évaluation : le suivi des réalisations physiques et budgétaires est maîtrisé. Les procédures CTB ont sensiblement amélioré les performances de l'intervention du projet, notamment les Monops, la planification financière, le FIT,... Un processus de collecte de l'information est établi et fourni par les animateurs, et l'assistance technique en ce qui concerne le suivi des réalisations physiques.

Par contre le suivi des effets et impacts n'a pas fait l'objet d'une suite méthodologique, de mesure de quantification, d'appréciations des tendances,.... La DPA ne dispose pas de cellule de suivi et évaluation.

- Les activités de backstopping ; une seule mission de backstopping de Bruxelles, a été conduite en phase de clôture du projet. Elle est utile dans le sens d'améliorer la communication des conclusions de l'étude des ressources hydriques, et de les faire partager à des niveaux supérieurs du pouvoir public. Ajouter à ceci, l'implication significative de l'ABH dans le processus du suivi de l'exploitation des nappes.
Telles sont des mesures à prendre, pour assurer la durabilité des interventions du projet.
- Les missions de backstopping de la Représentation pour mettre en place les procédures d'archivage de la documentation, le suivi des réalisations physiques et financières. Elles ont aidé à lever les contraintes, liées au retard des demandes de remboursement, l'attribution des ANO, le délai d'exécution,....
- Audits, cours des comptes : a pu améliorer l'estimation des coûts, éviter la fragmentation des marchés ;

3 Durabilité

3.1.1 Quelle est la viabilité économique et financière des résultats de l'intervention ? Quels sont les risques potentiels ? Quelles sont les mesures prises ?

- **Viabilité économique** : l'intervention du projet a pu avoir des effets immédiats. Avant le projet, l'oasis est déficitaire en produits agricoles, maraichère et céréalière. Avec le projet, un excédent est dégagé sur la culture fourragère (luzerne), écoulee sur le marché urbain de Tata, à des éleveurs. Une partie de la production maraichère est également écoulee sur le marché local.
L'organisation du marché des dattes, autour de l'unité de conditionnement des dattes, a été une plus-value pour la région. L'environnement concurrentiel pour la vente des dattes n'étant pas d'actualité. L'augmentation des superficies avec des variétés de qualité, ne pose pas de problème de commercialisation. Elles s'imposent sur le marché national.
La diversification des revenus à partir des sous-produits agricoles transformés et artisanaux, au profit de femmes en difficulté sans terres, est un atout complémentaire d'amélioration des conditions de vie des populations vulnérables.
- **Viabilité financière** : les investissements réalisés sont hébergés à l'intérieur de la zone d'action de la DPA. Leur viabilité est assurée par leur intégration dans le programme habituel de la DPA ; ils bénéficieront du même traitement dans le cadre du PMV, pilier II, à savoir : l'octroi des subventions pour les équipements, la distribution des plants in vitro, l'accompagnement et l'appui à la création des organisations professionnelles.
- **Risques potentiels** :
 - Manque de ressources hydriques pour l'irrigation agricole par rabattement de la nappe phréatique à la suite de son surexploitation.
 - Absence de gestion du suivi du niveau piézométrique des nappes.
 - Accélération du rythme de forage des puits individuels par les nouveaux investisseurs.
 - Non fonctionnalité des GIE sur le plan organisationnel, technique et financier.
- **Mesures prises** :
 - Implication de l'ABH, l'ensemble des partenaires dans le processus de gestion de la ressource en eau. Exemple : La subvention est octroyée après autorisation de l'ABH
 - Privilégier la gestion collective des puits au détriment de la gestion individuelle, cas du projet.
 - Proposer un appui de proximité au GIE. Un projet d'appui aux GIE est, à cette étape, en cours de formulation par la CTB.

3.1.2 Quel est le degré d'appropriation de l'intervention par les groupes cibles et perdurera-t-elle au terme de l'assistance externe ? Quels sont les risques potentiels ? Quelles sont les mesures prises ?

- **Appropriation de l'intervention par les groupes cibles** : le choix des groupes cibles, est établi selon des critères préétablis, connus par leur dynamisme d'expériences antérieures avec la DPA, intéressés et motivés. Leur implication est illustrée le long du processus de mise en œuvre du projet. L'amélioration de leur capacité de gestion organisationnelle et technique, a favorisé l'appropriation des équipements mis à leurs dispositions. La mise en œuvre du projet est traduite par une convention de partenariat (DPA/ONG) mettant en exergue l'engagement de chacun, visant la préservation des investissements. L'épargne effectuée sur les recettes est réutilisée dans la maintenance des équipements ou réinvestie dans des projets similaires ; augmentation des canalisations, irrigation localisée ; augmentation des ruches, transhumance, acquisition de matériel technique,.... Ceci est constaté pendant la phase d'exécution du projet.
- **Risques potentiels**
 - Genèse des situations conflictuelles entre les ONGs et les bénéficiaires directs : les subventions rapportées par les porteurs du projet, peuvent générer des situations

conflictuelles avec leurs membres. Leur contribution financière ou en nature, sont sujets à des discordances dans les points de vue. Des risques de réorientation du projet vers d'autres personnes influentes sont à craindre.

- Développement de l'assistanat, gratuité : la multiplicité et la densification des interventions peuvent générer des positions attentives vis-à-vis des subventions. A titre d'exemple, le photovoltaïque est perçu comme une énergie gratuite et toute tentative de facturation est sujet d'incertitude. Une augmentation de la demande à des appels au projet est perçue, comme étant sans aucun besoin justifié. Il peut même faire objet de spéculation socio politique.
- Renforcement de la dépendance des activités paysannes des institutions publiques. Certaines activités paysannes auparavant, du rôle de la communauté ethnique ou de l'exploitant, sont considérées comme partie des engagements de l'Etat. C'est le cas de l'entretien des Khattaras, l'entretien des palmeraies et dans certains cas aussi, des plantations sur des terrains privés, ce qu'on appelle projets « clés en main ». Ce cas de figure a été abandonné dans le cadre du projet CTB.

- **Mesures prises**

- Choix des sites d'intervention, des porteurs de projets, selon des critères d'éligibilité en conformité avec les objectifs du projet.
- Atelier d'information, formation.

3.1.3 Quels ont été le niveau d'appui politique fourni et le degré d'interaction entre l'intervention et le niveau politique ? Quels sont les risques potentiels ? Quelles sont les mesures prises ?

- **Appui politique fourni et le degré d'interaction entre l'intervention et le niveau politique** : le projet se trouve dans l'intersection de l'intervention institutionnelle du MAPM et ses différents structures locaux et régionaux ; l'INDH, le haut-commissariat des Eaux et forêts ; le MEN, le Ministère de la jeunesse et des sports, l'Entraide Nationale, l'APDS,....
 - Le MAPM dans le cadre du PMV, l'ANDZOA à travers son programme intégré et ambitieux. L'ONCA, non encore opérationnel, censé donner un service d'encadrement de proximité permanent des agriculteurs, est appelé à prendre la relève dans la supervisions des investissements acquis au profit des bénéficiaires.
 - L'INDH qui intéresse la promotion des activités génératrices des revenus, agricoles et para agricoles.
 - Les eaux et forêts à travers son vaste programme de lutte contre la désertification, lutte mécanique et biologique contre l'ensablement des oasis.
 - L'APDS : un vaste programme d'investissement sur des infrastructures socioéconomiques en partenariat avec différent institutions ministérielles.
 - Les communes à travers leur PCD, institués par la nouvelle charte communale, proposent un programme polyvalent et intégré de développement communal.
 - Les autres institutions dans le cadre du programme de l'alphabétisation fonctionnelle et la promotion des activités artisanales.
- **Risques**
 - Absence de synergies et de coordination entre ces différents programmes.
 - Dispersion des efforts, fragmentation des projets.
 - Ségrégation entre les départements.
 - Genèse d'une situation confuse, un environnement de travail concurrentiel sur les approches d'intervention.
- **Mesures prises**
 - Création à l'échelon de la province d'une cellule de coordination, son secrétariat est attribué à la DPA.
 - Une cellule de veille est créée au sein de la province pour les alertes aux changements climatiques, les crues.
 - Eviter les redondances des interventions : faire un état des lieux des programmes mis en place. Faire appel à l'expertise déjà mobilisée sur les lieux. Le principe d'harmonisation avec les autres programmes est recherché et privilégié.

3.1.4 Dans quelle mesure l'intervention a-t-elle positivement contribué à la capacité institutionnelle et de gestion ? Quels sont les risques potentiels ? Quelles sont les mesures prises ?

- **Capacité Institutionnelle de gestion du partenaire est améliorée** : l'intégration du projet CTB parmi les structures de la DPA a fortement influencé les procédures du pilotage des structures de la DPA :
 - Sur le plan administratif : archivage des dossiers selon les résultats est acquis. La documentation est organisée dans une bibliothèque.
 - Sur le plan de planification des réalisations physiques et financières : le partenaire est influencé par la qualité des canevas produits par la CTB.
 - Le rapport des résultats : bien qu'il soit limité à l'auto évaluation du projet mérite qu'il soit généralisé pour l'ensemble des activités de la DPA. Les compétences locales des personnes concernées sont nettement améliorées. Le partenaire dispose d'un ensemble de canevas susceptibles de les adapter aux autres programmes. Le raisonnement par résultat, est devenu un langage courant dans les comptes rendus du partenaire.
 - La gestion axée sur les résultats, devient une donnée essentielle par rapport aux pratiques antérieures, exprimées uniquement en termes de réalisations physiques.
 - La création d'une cellule de communication et de SIG fait suite d'une influence positive du projet. Le SIG est déjà utilisé pour le suivi des subventions dans le cadre du FDA.
 - L'expertise technique de terrain est améliorée. Le projet a toujours fait appel aux ressources disponibles pour accompagner et répondre en urgence aux problèmes thématiques, posées par les bénéficiaires.
- **Risques potentiels**
 - Abandon du dynamisme social par absence d'animation, d'une représentation institutionnelle sur le terrain.
 - Abandon de l'utilisation des canevas CTB.
 - Déperdition de l'archivage de la documentation du projet.
- **Mesures prises**
 - Création d'une cellule de communication et du SIG : archivage de la documentation. Gestion des dossiers de subventions. La DPA dispose de 3 techniciens formés sur le SIG.
 - Proposition d'appui et d'accompagnement des GIE des dattes, un projet soutenu par la CTB, est à cette étape, en cours de formulation.

4 Apprentissage

4.1 Enseignements tirés

Les enseignements tirés de l'expérience de l'intervention sont :

- Les conventions de partenariat devront être signées bien avant le démarrage du projet.
- les réunions des membres du COPIL doivent se tenir sur les lieux où est hébergé le projet.
- l'étude de ligne de base doit se réaliser avant le démarrage du projet.
- le SIG doit se généraliser dans l'ensemble des activités de la DPA, une harmonisation est recherchée avec le MAPM (DSS)
- l'étude sur les potentialités des ressources en eau, doit se faire avant le démarrage du projet. Elle doit être pilotée par une institution de compétence appropriée (ABH).
- l'approche intégrée au niveau des oasis est la plus adaptée. l'approche filière dattes est plus adaptée dans les zones d'extension. Le système de production animale est ignoré par le projet.
- le système d'irrigation localisé au niveau des parcelles est à développer.
- l'utilisation, à grande échelle, du pompage photovoltaïque est à développer.
- l'harmonisation, la recherche de complémentarité, des synergies avec les autres programmes sont à développer.
- L'aspect méthodologique de mise en place d'un SE est à développer.
- le Marketing, la communication sont à développer
- l'appui aux OP, le conseil agricole sont à considérer.

4.2 Recommandations

Recommandations	Public cible
<i>Description de la décision à prendre.</i>	
Le projet doit continuer à s'inscrire dans les stratégies nationales de lutte contre la désertification, du PMV	MAPM/HCEF
Le manque de données fiables sur les potentialités des ressources hydriques expose la région à une exploitation abusive de ses ressources : lancer une étude hydrogéologique régionale	ABH
Encourager les initiatives locales d'introduction photovoltaïque pour le pompage de l'irrigation. Réduction de la facture énergétique	MAPM/MEMEE
L'approche intégrée de développement des Oasis est à privilégier. les composantes d'élevage, de conservation des sols dans les oasis de montagne sont à développer	MAPM/ANDZO A/HCEF
Les conclusions sur l'étude hydrogéologique au niveau de la zone d'action du projet doit être communiqué, à grande échelle	DPA/DRA/OP/C hambre d'Agr
Opérationnaliser les activités du conseil agricole, mettre en application le statut du conseil agricole privé	ONCA
Développer les mécanismes d'économie d'eau à la parcelle : système d'irrigation localisé	DPA/OP
Appuyer les GIE des producteurs des dattes : conditionnement, normalisation de la qualité, marketing, communication, business plan etc...	MAPM/ANDZO A/DPA
Reprendre les activités engagées du projet dans le cadre du PMV, pilier II	DPA

PARTIE 2 : Synthèse du monitoring (opérationnel)

1 Suivi des décisions prises par la SMCL

N°	Décision	Période	Source*	Acteur	Avancement
1	Lancer une étude sur les potentialités des ressources en eau souterraines, avec l'implication de l'Agence de Bassin Hydraulique et/ou du service de l'eau.	avr-12	Rapport opérationnel	Projet	fait
2	Lancer un PDGE spécifique pour la filière phoenicicole dans la province de Tata	avr-12	PDGE globaux	Projet/CRP II	non fait
3	Etudier la possibilité d'appuyer le processus de labellisation de dattes de Bouyoutob	avr-12	COPIL	MARMP	fait

2 Dépenses

Budget vs Actuals (Year to Month, by Quarter) of MOR0603111

Project Title : **Réhabilitation et développement des oasis dans la Province de Tata**

Budget Version : **G01** Year to month : 31/05/2016
 Currency : **EUR**
 YtM : **Report includes all closed transactions until the end date of the chosed closing**

Status	Fin Mode	Amount	2015	2016				Total	Total Exp.	Balance	% Exec
				Q1	Q2	Q3	Q4				
A LA RÉHABILITATION DES OASIS		1.556.134,00	1.485.154,51					1.485.154,51	70.979,49	95%	
01 les capacités stratégiques et		380.484,00	307.794,28					307.794,28	72.689,72	81%	
01	Former et sensibiliser sur la	0,00	0,00					0,00	0,00	??	
02	Améliorer la capacité de	0,00	0,00					0,00	0,00	??	
03	Appuyer les associations	86.000,00	81.010,41					81.010,41	4.989,59	94%	
04	Encadrer et Appuyer les	59.656,00	9.989,80					9.989,80	49.666,20	17%	
05	Renforcer les capacités	0,00	0,00					0,00	0,00	??	
06	Former et sensibiliser sur la	14.800,00	16.269,25					16.269,25	-1.469,25	110%	
07	Améliorer la capacité de	4.368,00	4.102,49					4.102,49	265,51	94%	
08	Renforcer les capacités	215.660,00	196.422,33					196.422,33	19.237,67	91%	
02 La lutte contre la		708.000,00	736.506,38					736.506,38	-28.506,38	104%	
01	Mettre en place un système	61.000,00	48.670,79					48.670,79	12.329,21	80%	
02	Equiper et/ou viabiliser les	620.000,00	660.895,49					660.895,49	-40.895,49	107%	
03	Réhabiliter les oasis avec	0,00	0,00					0,00	0,00	??	
04	Etudier les potentialité des	0,00	0,00					0,00	0,00	??	
05	Etudier les potentialités des	27.000,00	26.940,10					26.940,10	59,90	100%	
03 La lutte contre la pauvreté		467.650,00	440.853,85					440.853,85	26.796,15	94%	
01	Améliorer la filière dattière	216.200,00	186.737,06					186.737,06	29.462,94	86%	
	REGIE	783.828,00	783.712,44					783.712,44	115,56	100,00	
	COGEST	1.208.306,00	1.160.409,93					1.160.409,93	47.896,07	96,00	
	TOTAL	1.992.134,00	1.944.122,37					1.944.122,37	48.011,63	98,00	



Budget vs Actuals (Year to Month, by Quarter) of MOR0603111

Project Title : **Réhabilitation et développement des oasis dans la Province de Tata**

Budget Version : **G01** Year to month : 31/05/2016

Currency : **EUR**

YtM : **Report includes all closed transactions until the end date of the chosed closing**

Status	Fin Mode	Amount	2015	2016				Total	Total Exp.	Balance	% Exec
				Q1	Q2	Q3	Q4				
02 Promouvoir la plantation	COGEST	30.000,00	33.105,54					33.105,54	-3.105,54	110%	
03 Promouvoir d'autres	COGEST	76.450,00	82.148,39					82.148,39	-5.698,39	107%	
04 Appuyer l'émergence d'une	COGEST	145.000,00	138.862,86					138.862,86	6.137,14	96%	
Z MOYENS GÉNÉRAUX		436.000,00	458.967,86					458.967,86	-22.967,86	105%	
01 Frais de personnel		217.000,00	246.877,43					246.877,43	-29.877,43	114%	
01 Coresponsable CTB	REGIE	147.000,00	169.134,24					169.134,24	-22.134,24	115%	
02 Secrétaire comptable	REGIE	70.000,00	78.717,89					78.717,89	-8.717,89	112%	
03 Assistant Junior	REGIE	0,00	-974,70					-974,70	974,70	7%	
02 Investissements		65.471,00	66.648,00					66.648,00	-1.177,00	102%	
01 Acquisition de véhicules	REGIE	40.864,00	42.099,95					42.099,95	-1.235,95	103%	
02 Acquisition de	REGIE	0,00	0,00					0,00	0,00	7%	
03 Acquisition de micro-	REGIE	9.000,00	8.945,03					8.945,03	54,97	99%	
04 Acquisition d'imprimantes	REGIE	2.000,00	1.996,22					1.996,22	3,78	100%	
05 Acquisition véhicule utilitaire	REGIE	13.607,00	13.606,80					13.606,80	0,20	100%	
03 Fonctionnement		69.261,00	70.895,83					70.895,83	-1.634,83	102%	
01 Frais de fonctionnement	REGIE	69.261,00	70.895,83					70.895,83	-1.634,83	102%	
04 Evaluations, Audits,		84.268,00	74.546,60					74.546,60	9.721,40	88%	
01 Etude ligne de base	REGIE	13.268,00	13.267,91					13.267,91	0,09	100%	
	REGIE	783.828,00	783.712,44					783.712,44	115,56	100,00	
	COGEST	1.208.306,00	1.160.409,93					1.160.409,93	47.896,07	96,00	
	TOTAL	1.992.134,00	1.944.122,37					1.944.122,37	48.011,63	98,00	



Budget vs Actuals (Year to Month, by Quarter) of MOR0603111 Printed on 1/08/2016

page: 2

Budget vs Actuals (Year to Month, by Quarter) of MOR0603111

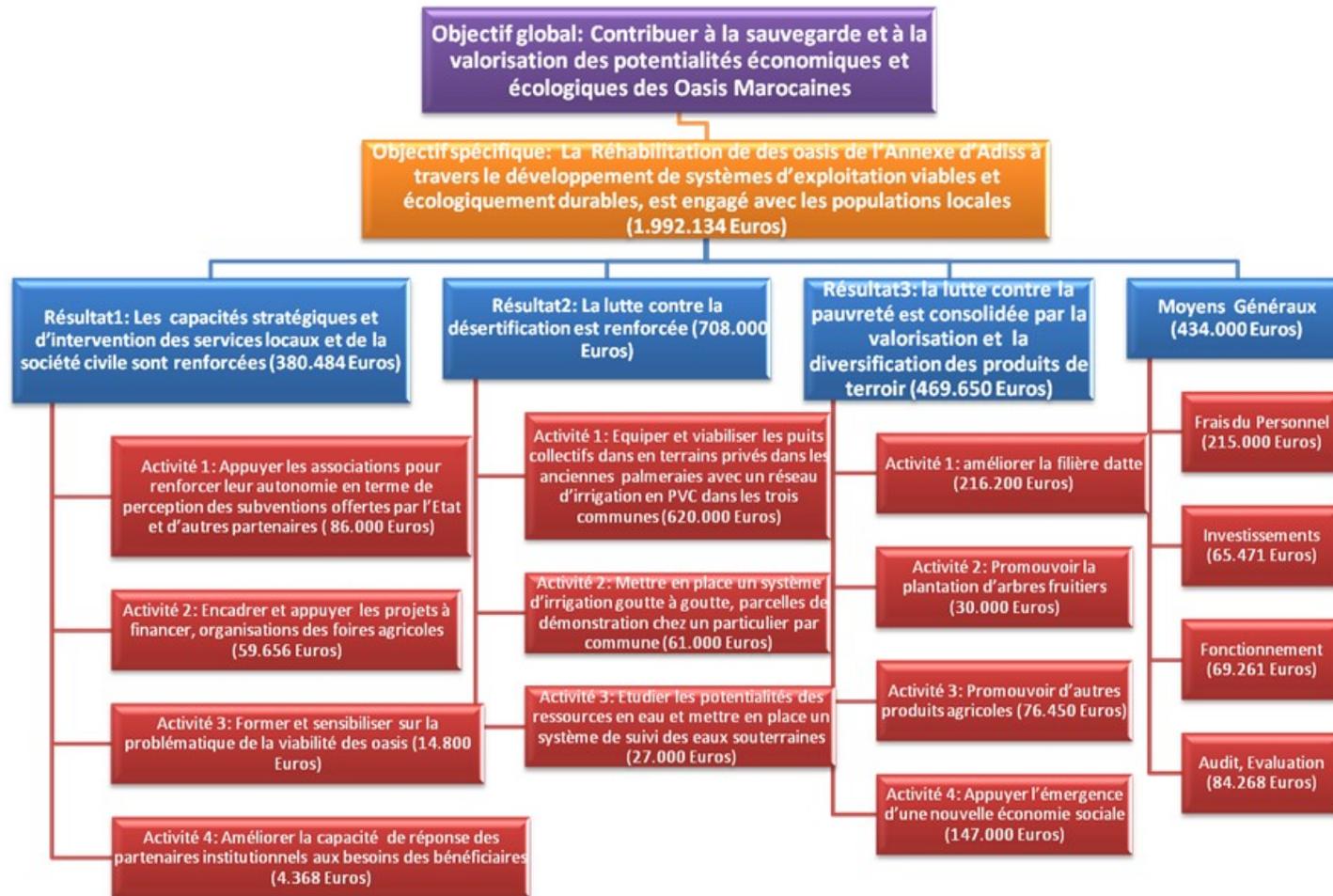
Project Title : **Réhabilitation et développement des oasis dans la Province de Tata**

Budget Version : **G01** Year to month : 31/05/2016
 Currency : **EUR**
 YtM : **Report includes all closed transactions until the end date of the closed closing**

Status	Fin Mode	Amount	2016				Total	Total Exp.	Balance	% Exec
			2015	Q1	Q2	Q3				
02 Evaluation à mi-parcours	REGIE	0,00	126,58				126,58	-126,58	??%	
03 Evaluation finale	REGIE	34.000,00	34.335,26				34.335,26	-335,26	101%	
04 Préparation des réunions	REGIE	25.000,00	21.422,69				21.422,69	3.577,31	86%	
05 Expertise et audit	REGIE	12.000,00	5.394,16				5.394,16	6.605,84	45%	
99 Conversion rate adjustment		0,00	0,00				0,00	0,00	??%	
98 Conversion rate adjustment	REGIE	0,00	0,00				0,00	0,00	??%	
99 Conversion rate adjustment	COGEST	0,00	0,00				0,00	0,00	??%	

REGIE	783.828,00	783.712,44	783.712,44	115,56	100,00
COGEST	1.208.306,00	1.160.409,93	1.160.409,93	47.896,07	96,00
TOTAL	1.992.134,00	1.944.122,37	1.944.122,37	48.011,63	98,00





x de décaissement de l'intervention

Source de financement	Budget cumulé	Dépenses réelles cumulées	Taux de déboursement cumulé	Commentaires et remarques
Contribution directe belge	1.992.134,00 €	1.944.122,37 €	98%	Solde budgétaire : 48.011,36 €
Contribution du pays partenaire (MAPM, Pilier II du PMV)	1.078 007,00 €			
Autre source				

4 Personnel de l'intervention

Personnel (titre et nom)	Genre (H/F)	Durée de recrutement (dates début et fin)
1. Personnel national mis à disposition par le pays partenaire : KABIRI My Abdelaaziz (Responsable National) SIIDI (technicien) Yassine (zootechnicien) Mokhtari EDDIH	H H H	A temps partiel
2. Personnel d'appui, recruté localement par la CTB : Layachi EL YAMANI (coresponsable) Driss BENBIH (Comptable animateur) Zahra IKICH (Secrétaire) Mohamed Taarabet Fatima HANINE Noura AMAYOUS	H H F H H F	4 ans 3 ans 4 ans 3 ans et demi 3 ans 13 mois
3. Personnel de formation, recruté localement :		
4. Personnel international (hors CTB) :		
5. Experts internationaux (CTB) : Jino AUFIERO Assistant Junior	H	18 mois

5 Marchés publics

Numéro du marché MOR	Numéro du marché CTB	Intitulé du marché	Type de marché	Montant engagé (EUR)	Montant réalisé (EUR)	Fournisseur(s)
MP:26/2011/CTB/DPA/TA	MOR200	AOO N°09/2011/CTB/DPA/TA LOT N°01: Travaux d'aménagement hydro-agricole du périmètre d'addis commune rural d'addis province Tata	travaux	54 161	54 161,14	Société ERDA (SARL)
MP:24/2011/CTB/DPA/TA	MOR201	AOO N°09/2011/CTB/DPA/TA LOT N°02: Travaux d'aménagement hydro-agricole des périmètres de kssabi et de tiytti ; commune rurale d'addis	travaux	53 787	53 786,51	Société ASSKINE Travaux
MP:27/2011/CTB/DPA/TA	MOR204	AOO N°10/2011/CTB/DPA/TA:Travaux d'entretien de plantation de palmier dattier à la commune ruale d'addis province de Tata	travaux	14 234	14 234,23	ETABLISSEMENT HILAL EL JANOUB
Mor11-001/mor0603111	MOR205	Acquisition de deux pick-up double cabine et un véhicule utilitaire	biens	53 784	53 783,78	Super Auto Rabat
MOR01/2011	MOR210	Etude de ligne de base	services	13 243	13 243,24	Sté natural ressources betaf
MP:35/2011/CTB/DPA/TA	MOR224	AON°20/2011/CTB/DPA/TA:Lot 1:Travaux d'aménagement hydroagricole du périmètre toug rih CR ADDIS	travaux	28 849	28 849,23	Groupement Société ATLAS HBAB (SARL) TINGHIR et société T.Q.S
MP:36/2011/CTB/DPA/TA		AON°20/2011/CTB/DPA/TA:Lot 2:Travaux d'aménagement hydroagricole du périmètre TAZART CR Oum el guerdane TATA	travaux	50 572	50 572,19	Société ERDA (SARL)
MP:40/2011/CTB/DPA/TA	MOR235	AON°22/2011/CTB/DPA/TA°:Travaux d'entretien de plantation de palmier dattier à la travers commune ruale de TIGZMERT Province Tata	travaux	10 901	10 900,90	Sté MAKHCHOUNI NEGOCE
MP:48/2011/CTB/DPA/TA	MOR236	AON°32/2011/CTB/DPA/TA:Travaux d'entretien du palmier dattier du périmètre Kasabi, Commune rurale d'Addiss, Province de Tata	travaux	8 423	8 423,42	Groupement l'Établissement BOURHIMI (S.N.C) et l'ÉTABLISSEMENT HILAL JANOUB
MP:49/2011/CTB/DPA/TA	MOR237	AON°33:Travaux de plantations de rejets de palmier dattier au niveau des périmètres d'Addiss et de Tazart, Communes rurales d'Addiss et Oum El Guerdane, Province de Tata	travaux	14 414	14 414,41	Groupement l'Établissement BOURHIMI (S.N.C) et l'ÉTABLISSEMENT HILAL JANOUB
MP:50/2011/CTB/DPA/TA	MOR	AOON°34/2011/CTB/DPA/TA:Achat de matériel technique et agricole, communes rurales : Addis, Oum El Guerdane, Tigzmert. Province de Tata	biens	19 306	19 306,31	Société SMALIADO SERVICE (S.A.R.L)

MP:51/2011/CTB/DPA/TA	MOR238	AON°:35/2011/CTB/DPA/TA:Travaux d'aménagement d'une aire à dattes au niveau du marché local d'Addiss. Province de Tata	travaux	26 640	24 762,72	Société ERDA (SARL)
MP:52/2011/CTB/DPA/TA	MOR239	AON°:36/2011/CTB/DPA/TA:Travaux d'aménagement hydro agricole des périmètres de Tazart, Toug Rih et Ksabi_Tiyiti. Province de Tata	travaux	32 544	32 544,34	Groupement Société HMITRAV (SARL) et Société SOTACOS
MP:27/2012/CTB/DPA/TA	MOR256	AON°07/2012/CTB/DPA/TA:l'assistance technique pour le suivi des travaux d'aménagement hydro-agricole au niveau des périmètres de la PMH à travers l'annexe d'Addiss, Province de TATA.	services	45 459	45 459,46	Groupement Société d'aménagement hydro-agricole EL OUADDATE (S.A.R.L) et Société Ingénierie Développement, Etude et Expertise (I.D.2.E)
MP:28/2012/CTB/DPA/TA	MOR257	AO n°14/2012/CTB/DPA/TA lot 1:Travaux d'aménagement de bâtiment technique de valorisation des dattes de l'association TAMDA, CR D'Addiss. Province de Tata	travaux	18 753	17 278,44	Société SNANT (S.A.R.L)
MP:29/2012/CTB/DPA/TA	MOR257	AO n°14/2012/CTB/DPA/TA lot 2 :Travaux d'aménagement de bâtiment technique de la broderie de l'association féminine du douar Fdox, CR Tigz mert. Province de Tata	travaux	22 819	20 953,00	Société AZAZER (S.A.R.L)
MP:30/2012/CTB/DPA/TA	MOR257	AO n°14/2012/CTB/DPA/TA lot 3 :Travaux d'aménagement de bâtiment technique de la broderie de l'association féminine du douar Oum El Guerdane, CR Oum El Guerdane. Province de Tata	travaux	21 529	19 770,68	Société VOBEC DU SUD (S.A.R.L)
MP:25/2012/CTB/DPA/TA	MOR258	AO n°18/2012/CTB/DPA/TA relatif aux travaux d'aménagement hydro agricole des périmètres la PMN au niveau de l'annexe d'addiss, province de Tata	travaux	57 698	47 555,37	Société ERDA (SARL)
MP:26/2012/CTB/DPA/TA	MOR259	AO n°19/2012/CTB/DPA/TA relatif aux travaux d'aménagement hydro agricole des périmètres Lâayoune et Tourssoult, CR Oum El Guerdane. Province de Tata	travaux	55 500	51 614,22	Société ERDA (SARL)
MOR01/2012	MOR260	Etude hydrogéologique des oasis des communes rurales d'Adiss, Oum El Guerdane et Tigz mert de la province de tata	services	26 940	26 126,13	S2G
MP:52/2012/CTB/DPA/TA	MOR261	AO n° 20/2012/CTB/TA relatif à la plantation des rejets du Palmier Dattier à travers les communes Rurales d'Addis, Oum ElGuerdane et Tigz mert, Province de Tata	travaux	6 838	6 838,30	ABDELMALEK JAHABLI (ETABLISSEMENT HILAL EL JANOUB)
MP:43/2012/CTB/DPA/TA	MOR262	AO n° 21/2012/CTB/TA relatif aux travaux d'entretien des plantations de palmier dattier à travers les communes rurales d'Addiss, Om El Guerdane et Tigz mert. Province de Tata	travaux	10 811	10 810,81	Société MAKHCHONI NEGOCE (SARL)

MP:42/2012/CTB/DPA/TA	MOR263	AO n° 22/2012/CTB/TA relatif à l'achat de matériel technique et agricole pour la zone d'action du projet. Province de Tata	biens	19 351	19 351,35	Groupement Société WINE SAKOUR (S.A.R.L) et Entrepreneur MAHMOUD EL-RHAOIRI
MP:54/2012/CTB/DPA/TA	MOR264	AO n° 23/2012/CTB/TA Lot N° 01 : Travaux d'aménagement hydro-agricole des périmètres Izoughrane et Anghrif, C.R d'Oum El Guerdane et du périmètre Tiguessilt, C.R d'Addiss, Province de TATA.	travaux	54 730	45 212,00	Société MAKHCHONI NEGOCE (SARL)
MP:55/2012/CTB/DPA/TA	MOR264	AO n° 23/2012/CTB/TA Lot N° 02 : Travaux d'aménagement hydro-agricole du périmètre Tiguane, C.R d'Addiss, Province de TATA.	travaux	27 800	10 592,82	Société SNANT (SARL)
MP:56/2012/CTB/DPA/TA	MOR264	AO n° 23/2012/CTB/TA Lot N° 03 : Travaux d'aménagement hydro-agricole des périmètres Tigzmert et Tammacht, C.R de Tigzmert et périmètres Kssabi et Addiss, C.R d'Addiss, Province de TATA.	travaux	51 000	47 287,19	Société ERDA (SARL)
MP:57/2012/CTB/DPA/TA	MOR264	AO n° 23/2012/CTB/TA Lot N° 04 : Travaux d'aménagement hydro-agricole des périmètres Oum El Guerdane, Laâyoune et Anaghriif, C.R d'Oum El Guerdane et périmètre Tiguane, C.R d'Addiss, Province de TATA	travaux	55 002	50 527,21	Société AIT LAMINE NEGOCE (SARL)
MP:50/2012/CTB/DPA/TA	MOR265	AOO 26/2012/CTB/DPA/TA Lot N° 01: Travaux d'entretien des plantations de palmiers dattiers à travers les Communes Rurales d'Addiss, de Tigzmert et d'Oum El Guerdane, Province de TATA.	travaux	14 054	7 459,46	Société VOBEC DU SUD (SARL)
MP:51/2012/CTB/DPA/TA	MOR265	AOO 26/2012/CTB/DPA/TA Lot N° 2 : Travaux d'entretien des plantations de palmiers dattiers à travers les Communes Rurales de Tigzmert, d'Addiss et d'Oum El Guerdane, Province de TATA.	travaux	12 613	12 612,61	Société MAKHCHONI NEGOCE (SARL)
MP:53/2012/CTB/DPA/TA	MOR267	AON°28/2012/CTB/DPA/TA: Travaux d'aménagement des bâtiments techniques relatifs aux travaux de la broderie et de la valorisation des produits de terroir au profit des association féminine à travers l'Annexe d'Addiss, Province de TATA	travaux	31 332	28 748,78	Société TAJ YAALA (S.A.R.L)
MP:58/2012/CTB/DPA/TA	MOR268	AON°29/2012/CTB/DPA/TA: Travaux d'aménagement hydro-agricole des périmètres la PMH à travers de l'Annexe d'Addiss, Province de tata	travaux	61 195	48 975,48	Société ERDA (SARL)
MP:04/2013/CTB/DPA/TA	MOR285	AON°08/2013/DPA/TA : Assistance Technique pour le suivit des travaux d'aménagement hydroagricole, de bâtiment technique et nettoyage des touffes au niveau des périmètres de la PMH à travers l'annexe d'addis, Province de TATA	services	45 676	4 054,05	Société DENEAT (SARL)

MP:01/2013/CTB/DPA/TA	MOR286	AON°09/2013/DPA/TA: Travaux d'aménagement hydro-agricole du périmètre de Jbaire , C.R d'Oum El Guerdane , Province de TATA	travaux	22 868	21 180,09	Société ERDA (SARL)
MP:02/2013/CTB/DPA/TA	MOR287	AON°10/2013/DPA/TA :Travaux d'aménagement de bâtiment technique relatif aux travaux de la broderie de l'Association féminine du Douar Imitek, C.R Tizgmaert, Province de TATA.	travaux	26 952	11 952,41	Société VOBEC DU SUD (S.A.R.L)
MP:03/2013/CTB/DPA/TA	MOR288	AON°11/2013/DPA/TA:Travaux d'entretien de plantation de palmier dattier à la travers les communes ruale d'Addis et de TIGZMERT Province Tata	travaux	37 748	15 371,76	Société MAKHCHONI NEGOCE (SARL)
MP:05/2013/CTB/DPA/TA	MOR298	AO N°13/2013/CTB/DPA/TA relatif à l'achat de matériel technique pour la DPA de Tata	biens	20 243	20 243,24	Société KELMO (S.A.R.L)
MP:07/2013/CTB/DPA/TA	MOR299	AO N°14/2013/CTB/DPA/TA relatif aux travaux d'entretien des plantations de palmiers dattiers à travers les C.R d'Addiss et d'Oum EL Guerdane, Province de Tata	travaux	15 075	7 156,82	Société ILIMAG ATLAS (S.A.R.L)
MOR01/2013	MOR317	Acquisition et mise en place de matériel technique destiné à l'Irrigation par pompage photovoltaïque au fil du soleil,	biens	55 135	55 135,14	Sté hydrocentrale
MP:17/2013/CTB/DPA/TA	MOR318	AO N°15/2013/CTB/DPA/TA relatif aux travaux d'entretien des plantations de palmiers dattiers à travers les C.R d'Addiss et de Tigzmert, Province de Tata	travaux	15 766	0,00	Entrepreneur EL MOUZAZI NOUR EDDIN
MP:18/2013/CTB/DPA/TA	MOR319	AO 16/2013/CTB/DPA/TA relatif aux travaux : de plantations des rejets de palmiers dattiers au périmètre Tiguane, Commune Rurale d'Addiss, Province de TATA	travaux	8 559	0,00	Entrepreneur EL MOUZAZI NOUR EDDIN
MOR01/2014	MOR331bis	Acquisition et mise en place de matériel technique destiné à l'Irrigation par pompage photovoltaïque au fil du soleil,	biens	28 412,65	28 412,65	Société Hydrocentrale, Casablanca
MOR02/2014	MOR332bis	Renforcement du réseau électrique de la DPA de Tata	travaux	27 201,46	27 201,46	MAKKAS JAMIL

6 Accords d'exécution

Il n'y a pas eu lieu d'accords d'exécution, dans le cadre de cette intervention.

7 Équipements



CTB MAROC

Numéro du projet	Titre du projet
MOR06 03 111	REHABILITATION ET DEVELOPPEMENT DES OASIS TATA

N°	Désignation	N° d'inventaire CTB	DATE D'ACQUISITION	Fournisseur	Coût (HT)	N° Inventaire DPA	Observations
1	ORDINATEUR COMPAQ /ECRAN HP 20"	MAT/ 001/2011/TA	2010	ERDA	9 500,00	120704-6801-0032 /	
2	ORDINATEUR COMPAQ/ECRAN HP 20"	MAT/ 002/2011/TA	2010	ERDA	9 500,00	120704-6801-0033 /	
3	ORDINATEUR COMPAQ/ECRAN HP 20"	MAT/ 003/2011/TA	2010	ERDA	9 500,00	120704-6801-0034 /	
4	ORDINATEUR COMPAQ/ ECRAN 20"	MAT/ 0042011/TA	2010	ERDA	9 500,00	120704-6801-0035 /	
5	Ordinateur Portable HP	MAT /005/2011TA	40463	MICRO LAND	7 380,00	120704-6802-0036 /	Hors usage
6	IMPRIMANTE CANNON LBP 3010B	MAT/ 006/2011/TA	2010	ERDA	1 700,00	120704-6813-0037 /	
7	IMPRIMANTE CANNON LBP 3010B	MAT /007/2011/TA	2010	ERDA	1 700,00	120704-6813-0038 /	
8	IMPRIMANTE CANNON LBP 3010B	MAT/ 008/2011/TA	2010	ERDA	1 700,00	120704-6813-0039 /	
9	IMPRIMANTE FAX CANNON 4350	MAT /009/2011TA	2010	ERDA	4 000,00	120704-6813-0040 /	
10	PHOTOCOPIEUR CANNON RUNNER 2320/2318	MAT/ 010/2011/TA	2010	ERDA	13 000,00	120704-5202-0004 /	
11	APPAREIL PHOTO NUMERIQUE CANNON 9515 10MP	MAT/ 011/2011/TA	2010	ERDA	2 000,00	120704-5101-0001 /	
12	CLIMATISEURS LG 12000	MOR 012/2011/TA	2010	ERDA	4 500,00	120704-5606-0036 /	
13	CLIMATISEURS LG 12000	MAT /013/2011/TA	2010	ERDA	4 500,00	120704-5606-0037 /	
14	CLIMATISEURS LG 12000	MAT /014/2011/TA	2010	ERDA	4 500,00	120704-5606-0038 /	
15	CLASSEURS METALLIQUES A CLAPETS DE 10CASES	MAT/ 015/2011/TA	2010	ERDA	1 000,00	120704-4505-0018 /	
16	CLASSEURS METALLIQUES A CLAPETS DE 10CASES	MAT/ 016/2011/TA	2010	ERDA	1 000,00	120704-4505-0019 /	
17	CLASSEURS METALLIQUES A CLAPETS DE 10CASES	MAT/ 017/2011/TA	2010	ERDA	1 000,00	120704-4505-0020 /	
18	CLASSEURS METALLIQUES A CLAPETS DE 10CASES	MAT/ 018/2011/TA	2010	ERDA	1 000,00	120704-4505-0021 /	

Handwritten signatures and initials in blue ink.

19	CLASSEURS METALLIQUES A CLAPETS DE 10CASES	MAT/ 019/2011/TA	2010	ERDA	1 000,00	120704-4505-0022 /	
20	CLASSEURS METALLIQUES A CLAPETS DE 10CASES	MAT /020/2011/TA	2010	ERDA	1 000,00	120704-4505-0023 /	
21	VIDEO-PROJECTEUR EPSSON EB-S7	MAT/ 021/2011/TA	2010	ERDA	8 000,00	120704-6867-0041 /	
22	USB 2GO LG	MAT 022/2011/TA	2010	ERDA	150,00		
23	USB 2GO LG	MAT/ 023/2011/TA	2010	ERDA	150,00		
24	USB 2GO LG	MAT /024/2011/TA	2010	ERDA	150,00		
25	USB 2GO LG	MAT /025/2011/TA	2010	ERDA	150,00		
26	USB 2GO LG	MAT/ 026/2011/TA	2010	ERDA	150,00		
27	USB 2GO LG	MAT/27/2011/TA	2010	ERDA	150,00		
28	GPS TOPOGRAPHIQUE MAGELLAN TRITON 500	MAT/28/2011/TA	04/07/2011	FAIRFAX EQUIPEMENT	6 000,00	120704-4949-0001 /	
29	GPS TOPOGRAPHIQUE MAGELLAN TRITON 500	MAT/29/2011/TA	04/07/2011	FAIRFAX EQUIPEMENT	6 000,00	120704-4949-0002 /	
30	GPS TOPOGRAPHIQUE MAGELLAN TRITON 500	MAT/30/2011/TA	04/07/2011	FAIRFAX EQUIPEMENT	6 000,00	120704-4949-0003 /	
31	GPS TOPOGRAPHIQUE MAGELLAN TRITON 500	MAT/31/2011/TA	04/07/2011	FAIRFAX EQUIPEMENT	6 000,00	120704-4949-0004 /	
32	IMPRIMANTE HP COLLOR CP 1025 COLOR	MAT/32/2011/TA	04/07/2011	FAIRFAX EQUIPEMENT	2 550,00	120704-6813-0042 /	
33	DISQUE DUR EXTERNE 320 GO	MAT/33/2011/TA	04/07/2011	FAIRFAX EQUIPEMENT	750,00	120704-6818-0043 /	
34	DISQUE DUR EXTERNE 320 GO	MAT/34/2011/TA	04/07/2011	FAIRFAX EQUIPEMENT	750,00	120704-6818-0044 /	
35	ONDULEUR 04 SORTIE ELLIPSE ASR 600	MAT/35/2011/TA	04/07/2011	FAIRFAX EQUIPEMENT	800,00	120704-6855-0045 /	
36	ONDULEUR 04 SORTIE ELLIPSE ASR 600	MAT/36/2011/TA	04/07/2011	FAIRFAX EQUIPEMENT	800,00	120704-6855-0046 /	
37	ONDULEUR 04 SORTIE ELLIPSE ASR 600	MAT/37/2011/TA	04/07/2011	FAIRFAX EQUIPEMENT	800,00	120704-6855-0047 /	
38	TABLEAU MAGNETIQUE(1M/0,80)	MAT/38/2011/TA	04/07/2011	FAIRFAX EQUIPEMENT	650,00		
39	TABLE BASSE SEMI METALLIQUE(0,70/0,70)	MAT/39/2011/TA	04/07/2011	FAIRFAX EQUIPEMENT	650,00	120704-4619-0006 /	
40	CLE WIFI TP-LINK	MAT/40/2011/TA	22/07/2011	OUHMAD AHMED	170,00	120704-6862-0048 /	
41	CLE WIFI TP-LINK	MAT/41/2011/TA	22/07/2011	OUHMAD AHMED	170,00	120704-6862-0049 /	
42	CLE WIFI TP-LINK	MAT/42/2011/TA	22/07/2011	OUHMAD AHMED	170,00	120704-6862-0050 /	
43	CLE WIFI TP-LINK	MAT/43/2011/TA	22/07/2011	OUHMAD AHMED	170,00	120704-6862-0051 /	
44	Roll Up 2m*0,80 (impression plastifier + support)	MAT/50/2011/TA	03/11/2011	Société PC Web	1 000,00		Hors usage

45	Disque DUR EXTERNE 320 GO	MAT/01/2012/TA	25/03/2012	Société PRESTO NEGOCE	750,00	120704-6818-0052 /	
46	ORDINATEUR PORTABLE hp CORE 2 DUO DD 320GO RAM 2 GO	MAT/03/2012/TA	25/03/2012	Société PRESTO NEGOCE	6 500,00	120704-6802-0053 /	
47	APPAREIL NUMERIQUE 14 MEGAS PIXELS SONY	MAT/04/2012/TA	25/03/2012	Société PRESTO NEGOCE	1 900,00	120704-5101-0002 /	Hors usage
48	APPAREIL NUMERIQUE 14 MEGAS PIXELS SONY	MAT/05/2012/TA	25/03/2012	Société PRESTO NEGOCE	1 900,00	120704-5101-0003 /	Hors usage
49	SCANNER HP G2710	MAT/06/2012/TA	25/03/2012	Société PRESTO NEGOCE	1 300,00	120704-6853-0054 /	
50	SCANNER HP G3110	MAT/07/2012/TA	25/03/2012	Société PRESTO NEGOCE	1 500,00	120704-6853-0055 /	
51	ORDINATEUR PORTABLE SONY VAIOO CORE 2 DUO DD 320GO RAM 2 GO	MAT/08/2012/TA	25/03/2012	FAIRFAX EQUIPEMENT	8 000,00	120704-6802-0056 /	
52	Roll Up 2m*0,80 (impression plastifier + support)	MAT/09/2012/TA	29/10/2012	IMPRIMERIE FERDAOUS	1 450,00		
53	Refrigerateur Taille Moyenne	MAT/01/2013/TA	15/01/2013	MAKHCHONI NEGOCE	2 040,00	120704-5604-0037 /	
54	DISQUE DUR EXTERNE 500 GO	MAT/02/2013/TA	12/04/2013	presto TOP SERVICE	1 080,00	120704-6818-0057 /	
55	PHOTOCOPIEUR INEON	MAT/03/2013/TA	11/06/2013	FAIRFAX EQUIPEMENT	49 000,00	120704-5202-0005 /	
56	GPS(HRMS)	MAT/04/2013/TA	11/06/2013	FAIRFAX EQUIPEMENT	16 500,00	120704-4949-0005 /	GPS shtech au lieu de HRMS
57	GPS(HRMS)	MAT/05/2013/TA	11/06/2013	FAIRFAX EQUIPEMENT	16 500,00	120704-4949-0006 /	GPS shtech au lieu de HRMS

Handwritten signatures and initials in blue ink, including a large signature on the left and several smaller ones to the right.

8 Cadre logique original tiré du DTF :

Objectif global			
Contribuer à la sauvegarde et à la valorisation des potentialités économiques et écologiques des oasis marocaines ...			
Objectif spécifique	Indicateurs de l'objectif spécifique	Sources de vérification	Risques et hypothèses
Engager la réhabiliter les oasis de l'annexe d'Adiss (communes d'Addis, Tigzert, Oum El Guerdane) à travers le développement de systèmes d'exploitation viables et écologiquement durables avec les populations locales (hommes – femmes)	Au moins 50% des d'Oasis de l'annexe d'Adiss (soit au moins de 13 oasis) sont en voie de restauration Au moins 50% de la Superficie Agricole Utile (soit 600 ha) des oasis est restaurée	- ligne de Base - rapports d'activité du Projet	- l'augmentation des superficies et l'intensification de la production conduisent à un alourdissement des tâches, notamment des femmes, surtout dans le cas de ménages pauvres
Résultats	Indicateurs de Résultats	Sources de vérification	Risques et hypothèses
R1 LES CAPACITES STRATEGIQUES ET D'INTERVENTION DES SERVICES LOCAUX ET DE LA SOCIETE CIVILE SONT RENFORCEES	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de projets développés par les associations - Nombre de projets des associations déposés pour financement - Taux d'acceptation des demandes de financement des projets par les AMC ou autres organes/fonds de financement - Taux d'adoption de pratiques et de techniques correctes 	Rapports d'exécution, d'évaluation à mi-parcours et final Livres des communes PV de réunions Enquêtes	- manque de mobilisation des partenaires pour appuyer les associations
R2 LA LUTTE CONTRE LA DESERTIFICATION EST RENFORCEE	<ul style="list-style-type: none"> • Volumes d'eau économisés par des techniques moins consommatrices d'eau • Surfaces des oasis irriguées, réhabilités et/ou restaurées • Stabilité du niveau de la nappe souterraine • Etat de la qualité des eaux souterraines 	Enquêtes Rapports de suivi Ligne de base	- la disponibilité en eau souterraine diminue continuellement 1. Le foncier est réglé sur les parcelles des projets à financer 2. AUEA est opérationnelle au puit collectif
R3 LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETE EST CONSOLIDEE PAR LA VALORISATION ET LA DIVERSIFICATION DES PRODUITS DU TERROIR	<ul style="list-style-type: none"> • Superficies irriguées en techniques économes en eau et cultivées en vitro-plants de palmier dattier • Nombre des agriculteurs, des associations et des jeunes locaux ayant planté leurs parcelles avec des vitro-plants • Nombre des agriculteurs ayant adapté la conduite du palmier dattier bio • Qualité et quantité des dattes commercialisées • Taux de régénération des deuxième et troisième strates dans les parcelles de palmier dattier (fourrage, arboriculture fruitière, PAM, etc...) • Nombre de micro-entreprises/coopératives/groupements créés et opérationnels 	- Ligne de base - Enquêtes marché - Livres de l'unité de conditionnement - Enquêtes ménages - Marché d'Adiss - Rapports de suivi de la DP	- Augmentation démesurée de la salinité (> 7 mg/l) - vitro plants en nombre insuffisant Hypothèses : 1. Foncier sur parcelle est réglé 2. AUEA fonctionne au puit collectif 3. l'espace pour accueillir les plants dans les pépinières est disponible et suffisant

9. Matrice de monitoring complète

Résultats / indicateurs	Valeur de base	Valeur cible finale	Vobtenue Année 2011	Vobtenue Année 2012	Vobtenue Année 2013	Source de vérification
Outcome : la réhabilitation des Oasis de l'Annexe d'Addiss, province de Tata à travers le développement de systèmes d'exploitation viables et écologiquement durables est engagée avec les populations locales (hommes-						
Au moins 50% des Oasis de l'Annexe d'Adis (soit au moins de 13 oasis) sont en voie de restauration.	26 oasis	13 oasis	1 Oasis	9 Oasis	12 oasis	Comptes rendus d'activités, fiches projets, observations, tendances des entretiens
Au moins 50% de la superficie agricole utile (soit 600 ha) des oasis est restaurée	1200 has	600 has	20	80	300	Comptes rendus d'activités, fiches projets, observations, tendances des entretiens
Output 1 : les capacités stratégiques et d'intervention des services locaux et de la société civile sont renforcées						
Au moins 50% des acteurs locaux (associations, agriculteurs, coopératives) ont formulé des projets les ont déposés pour financement	600 acteurs	30 organisations	10	25		Comptes rendus d'activités, fiches projets, registre des dossiers déposés, guichet unique (système informatisé)
Au moins 80% des acteurs locaux ayant formulé des projets les ont déposés pour financement sont acceptés	300 projets	240 projets	8	30		Comptes rendus d'activités, fiches projets, registre des dossiers déposés, guichet unique (système informatisé)
Au moins 80% des projets déposés pour financement sont acceptés	300 projets	240 projets	11	21		Comptes rendus d'activités, fiches projets, registre des dossiers déposés, guichet unique (système informatisé)
Au moins 60% des agriculteurs ayant mis en pratique les techniques acquises, soit de manière directs, indirects (transfert, reproductibilité)	pas de référence	60% de l'effectif des agriculteurs	0	25		Comptes rendus d'activités, fiches projets, registre des dossiers déposés, guichet unique (système informatisé)
OUTPUT 2: la lutte contre la desertification des oasis est renforcée						
Superficies équipées par des systèmes d'économie d'eau, canalisations en PVC	pas de référence	60 has	17	80		Comptes rendus d'activités, fiches projets
Nombre de puits creusés, forage de prospection	298 puits privés et collectifs	10	4	10	21	Comptes rendus d'activités, fiches projets
surfaces des oasis irriguées, réhabilités et/ou restaurés	1100 has	600	40	120		Comptes rendus d'activités, fiches projets
OUTPUT 3: la valorisation et la diversification des produits de terroir sont consolidés						
Qualité et quantité de dattes commercialisées	pas de référence	X	X	X	X	Monographie DPA, enquêtes
Nombre de micro entreprises/coopératives/groupements créés et opérationnels	50	60	70	77		Monographie DPA, enquêtes
Superficies plantées en plantes aromatiques et médicinales	0 hectares	20 has	0	0	3	Monographie DPA, enquêtes